

DÉPARTEMENT DE L'HÉRAULT
Commune de SAINT CLÉMENT DE RIVIÈRE

**ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE RELATIVE AU PROJET
D'ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME ET AU PROJET
DE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF**

du 18 mai au 18 juin 2021

Procès-Verbal de Synthèse

A la clôture de l'enquête publique le 18 juin 2021 à 17 heures, le commissaire enquêteur note que 30 observations/propositions ont été portées sur le registre d'enquête publique, 14 d'entre elles étant accompagnées de notes qui ont été dûment jointes au registre et visées par le commissaire enquêteur.

Le registre dématérialisé mis à la disposition du public à l'adresse internet spécifiée dans l'avis d'enquête a recueilli 1307 observations /propositions.

Le commissaire enquêteur note que concernant le projet de zonage d'assainissement collectif et non collectif aucune observation n'a été déposée sur le registre d'enquête public, et 2 ont été déposées sur le site dématérialisé.

Toutes les observations sont classées et synthétisées dans l'annexe jointe au présent procès-verbal.

Madame le maire de la commune de Saint Clément de Rivière et Monsieur le président de la communauté de commune du Grand Pic Saint Loup disposent chacun d'un délai de 15 jours à compter d'aujourd'hui pour adresser leurs observations au commissaire enquêteur.

Fait à Saint Clément de Rivière en trois exemplaires

Le 25 juin 2021

Le maire de Saint Clément de Rivière

Laurence CRISTOL



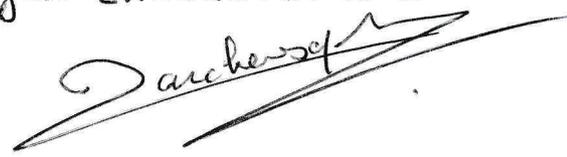
Le commissaire enquêteur



Alain de Bouard

le président de la communauté de
communes du Grand Pic Saint Loup

Pour le Président
Cyril LARCHEVESQUE



Annexe

Observations/propositions recueillies sur le registre dématérialisé

En annexe est présentée la liste des observations avec le nom des déposant(es) et la commune de résidence.

1307 observations ont été enregistrées

11 d'entre elles sont vierges de tout texte

Un travail de tri systématique a permis au commissaire enquêteur d'identifier 37 observations qu'il a classé comme doublons : observations identiques provenant du même auteur qu'une observation déjà enregistrée. Ce tri n'a pu porter naturellement que sur les observations dont l'auteur s'était identifié.

292 observations ont été déposées de façon anonyme.

11 observations ont été déposées par des associations, plusieurs d'entre elles sont reprises plusieurs fois par des observations déposées par des particuliers. Ces observations sont toutes défavorable au projet Oxyane.

24 observations classées « favorable » par leur auteur, se révèlent en fait défavorable à la lecture de leur contenu

1 observation classée « ne se prononce pas » par son auteur, se révèle en fait « défavorable » à la lecture de son contenu.

Observations concernant le projet Oxyane

6 observations se déclarent favorables au projet Oxyane

1246 observations se déclarent défavorables au projet Oxyane, 950 d'entre elles ont été déposées par une personne physique identifiée.

Parmi ces observations défavorables, 1145 sont argumentées, reprenant au moins un (et la plupart du temps plusieurs) des arguments suivants :

- Le projet entrainerait une artificialisation des sols de bonne qualité agronomique
- Le projet détruirait gravement la qualité paysagère de cette entrée de village
- Le projet aggraverait les conditions de circulation routière déjà saturées par la présence du centre commercial Trifontaine desservi par le même axe routier
- La zone prévue pour la réalisation du projet pourrait être mieux utilisée pour un projet agricole de proximité
- L'artificialisation du sol aggraverait les risques d'inondation
- Le modèle des grands centres commerciaux en périphérie des agglomérations est devenu obsolète
- Les politiques publiques tendent de plus en plus fortement vers le « zéro artificialisation net » (référence à la convention citoyenne sur le climat, à la loi « résilience » déjà adoptée en première lecture par l'Assemblée Nationale.
- L'implantation de grandes surfaces fragiliserait le petit commerce local particulièrement dans le domaine horticole
- Ce projet est d'un ancien temps puisqu'il serait immédiatement rejeté s'il était déposé aujourd'hui. C'est donc un combat d'arrière garde.
- Le projet est en totale contradiction avec les objectifs présentés dans le PADD
- L'enseigne Decathlon exploite déjà deux grandes surfaces dans l'agglomération de Montpellier, et une autre enseigne (Intersport) exploite une grande surface dans le centre commercial Trifontaine situé à 1 km du projet Oxyane

- Les Personnes Publiques Associées et les associations consultées dans le cadre de l'élaboration du PLU se sont déclarées défavorables au projet Oxlane et souhaitent le reclassement de la zone en zone agricole si le projet Oxlane venait à être abandonné.
- Contrairement à ce qui est avancé par la mairie, la commune a la possibilité de modifier les règles d'urbanisme, y compris après la délivrance d'autorisation d'urbanisme.

A noter que parmi ces observations défavorables au projet Oxlane, 55 observations se déclarent formellement favorables au PLU dans le reste de ses dispositions, et de nombreuses autres traduisent une opposition qui ne s'exprime que par rapport au projet Oxlane.

Observations concernant l'OAP du domaine de Saint Clément

22 observations ont été déposées concernant l'OAP du domaine de Saint Clément. Elles peuvent être synthétisées de la manière suivante :

Le projet de bâtir trois immeubles sur le bois du domaine de Saint Clément (zonage 1AU du PLU de 2021) ne satisfait pas les riverains du domaine ainsi que d'autres habitants de Saint Clément.

Ce projet va détruire un bois pour bétonner un terrain naturel, il n'est absolument pas en accord avec les promesses énoncées dans le PLU tant d'un point de vue écologique que sécuritaire et de la qualité de vie. Il menace la sécurité automobile, incendie, et va augmenter le risque d'inondations.

D'autre part, c'est un non sens du point de vue de la circulation dans le village car l'avenue du Lez, déjà souvent chargée aux heures de pointes (stop sur la D112) va être davantage embouteillée puisque l'entrée des nouveaux logements s'y fera. De plus cela risque d'entraîner de fortes nuisances sonores.

Tous ces éléments ont déjà été évoqués à la mairie lors de plusieurs réunions dont les comptes rendus leur ont été envoyés. De nombreux écrits sur le cahier de concertation et sur le site internet de la mairie sont la preuve de ces désaccords.

D'autres solutions semblent envisageables, elles devraient être étudiées avant de se lancer hâtivement dans une construction qui nuira de manière certaine à la qualité de vie de nombreux habitants du village.

Observations concernant la montée du Morastel

3 observations ont été déposées, elles peuvent être synthétisées de la manière suivante :

La montée du Morastel supporte une forte circulation automobile correspondant à presque une centaine de logements. Elle débouche sur la D127E3 par un « stop » d'où un encombrement du trafic à certaines heures. L'urbanisation prévue dans le quartier de Bissy (plusieurs dizaines de logements) va dégrader encore les conditions de circulation. Cette question a déjà été soulevée lors d'une réunion de quartier. Quelle solution ?

Observations concernant le zonage d'assainissement

Observation n° 524 : M. Georges DETRUISEUX note que sauf erreur de sa part, il ne semble pas qu'il existe un zonage d'assainissement des eaux pluviales dans le dossier d'enquête publique, seul un zonage d'assainissement des eaux usées y figure et une annexe de schéma directeur du pluvial dans le PLU. Pourquoi n'est-t-il pas prévu une enquête publique sur un zonage pluvial en même temps que la révision du PLU ?

Le schéma directeur des eaux de pluie figurant en annexe du PLU indique de nombreux désordres liés à un réseau pluvial non adapté. Comment le PLU prend en compte ces désordres et quelles propositions d'amélioration sont prévues ?

Quels sont les travaux notamment envisagés sur l'existant et particulièrement sur le boulevard de la Colline où le réseau pluvial n'a jamais été achevé ? Avec la densification possible sur le quartier de la colline, le réseau existant est-il dimensionné correctement ? Quels sont les travaux d'amélioration du réseau existant qui sont prévus au PLU et au budget de la commune ?

Observation n°1251 : M. A BAUDRY, concernant le schéma d'assainissement, il n'a pas trouvé d'indication permettant d'examiner les conditions de réutilisation des eaux usées traitées, et ce d'autant plus que Saint Clément est doté désormais d'une seule station de traitement des eaux usées, de son point de vue bien positionnée pour envisager sérieusement une réutilisation. Il suggère que cette proposition soit transmise aux services de la communauté de communes pour examen et suite à donner.

Il existe aussi un secteur de St-Clément non desservi par l'assainissement collectif. Il n'a pas trouvé mention de solutions susceptibles de modifier cette situation qui à son avis rendra difficile toute possibilité de densification.

Enfin, il appelle l'attention de la communauté de communes sur les risques concernant le périmètre de protection du forage de la Buffette, forage en cours d'équipement dont la production garantira la ressource en eau potable : au-dessus de la zone du forage a été réalisé un lotissement situé sur la commune de Saint Gély du Fesc. A l'époque, l'assainissement de ce lotissement, assuré en système séparatif est refoulé vers la station de St-Gély. Or des riverains saints clémentois signalent les risques de débordement du système de refoulement, provoquant un danger pour le forage de la Buffette.

Depuis le 1er janvier 2018, la communauté de communes est compétente pour les assainissements communaux. Il propose donc de voir s'il est possible de supprimer cette contrainte de refoulement et voir si ce lotissement des Vautes est susceptibles d'être raccordé au réseau de Saint-Clément.

Autres observations

Observation n° 379 : M. Laurent ICARD déclare que Le règlement du PLU mentionne, pages 117 et 118, un périmètre de protection de 100 mètres autour de la station d'épuration, faisant référence à l'arrêté du 21 juillet 2015 relatif aux systèmes d'assainissement collectif et aux installations d'assainissement non collectif[..].

Toutefois, cet arrêté a été modifié par l'arrêté du 24 août 2017 qui supprime la mention à un périmètre de protection.

Ainsi, la suppression du périmètre de protection de 100 mètres couplé à un zonage A3 d'une plus grande ampleur dans cette plaine du Lez, respectant les prescriptions du PPRI, permettrait d'accueillir des bâtiments agricoles avec un petit logement et éventuellement à vocation pédagogique, recevant donc du public.

Observation n° 425 : M. Didier TARDIEU a obtenu un permis de construire le 27 Juillet 2020, pour une habitation sur la parcelle BO 226 B. ce PC a été accordé sous le RNU car la commune ne dispose pas de PLU et a reçu un avis favorable des services de la Préfecture. Il s'étonne que 7 mois plus tard la commune lors de la présentation du PLU classe la moitié de cette parcelle en zone agricole et, oppose un sursis à statuer de 24 mois sur une demande de modification de ce permis qui concerne la construction d'une piscine et d'un garage car cette modification aurait dû être instruite dans le cadre du RNU comme le permis initial. M. TARDIEU a donc pris un conseil et une requête va être adressée au tribunal administratif. Il demande donc que ce projet prenne en compte ce problème et révisé la limite de zone agricole au niveau de la parcelle B0 226B.

Observation n° 511 : M. Bernard MAS propose 2 modifications au projet de PLU.

1)- le règlement de la zone UD (page 49) stipule que dans l'ensemble de la zone UD, excepté dans le secteur UD2f : les toits plats (toitures terrasses) sont autorisés à condition qu'ils fassent partie intégrante du projet et qu'elles soient traitées en harmonie architecturale avec l'ensemble de la construction ou sous forme de toiture terrasse végétalisée, dans les conditions suivantes :

- Pour les constructions d'une surface inférieure à 20 m² : pas de limitation.
- Pour les constructions d'une surface supérieure à 20 m² : le toit plat ne doit pas représenter plus de 30% de la surface totale de la toiture et il doit avoir une fonction soit d'élément de raccordement entre toits, soit de terrasse plantée et / ou accessible. Toutefois, les toitures terrasses sont admises jusqu'à 100% de la surface de la toiture, uniquement lorsqu'elles sont végétalisées.

Uniquement dans le secteur UD2f : les toitures terrasses sont admises sans condition.

le village comporte quelques vieilles maisons (rénovées ou non) qui sont 100% toit plat. (dont la sienne)
Si l'on souhaite réaliser une grosse rénovation ou un agrandissement la végétalisation peut devenir très complexe due par exemple au poids de la mise en œuvre, et ainsi rendre impossible le projet.
Pour exemple : les fondations existantes n'ont pas été prévues pour - les nouvelles contraintes dues aux argiles. Serait-il possible d'inclure une exception à la végétalisation dans le projet de PLU pour les maisons 100% toits plats déjà existantes ?

2/Implantation des maisons par rapport aux limites séparatives

Toujours pour les maisons existantes

Les reculs étaient de 3 mètres dans le passé. Si l'on souhaite réaliser une surélévation sur du bâti existant, avec le nouveau recul à 5 mètres cela devient impossible. L'agrandissement se fera donc sur du terrain et imperméabilisera une partie de celui-ci.

Selon M. MAS, s'il est possible de diminuer cette imperméabilisation au maximum par un choix d'agrandissement en surélévation, cela ne peut être que bénéfique sachant que le village a une carence en matière d'évacuation pluviale.

Serait-il possible d'inclure une exception au recul des 5 mètres si la surélévation conserve l'emprise au sol déjà existante.

Observation n° 526 : M. BERTI présente plusieurs observations et questions au sujet du projet de PLU :

1. La voirie et la circulation douce :

Pourquoi le PLU ne prévoit pas d'élargissement de voies existantes ou à créer pour les voies mode-doux (piétons et cycles) sur des axes de desserte stratégiques par exemple ? Liaisons vers les écoles, le Boulidou, zones de loisirs et quartiers d'habitat à densifier ou à créer.

Il lui semble qu'il serait opportun d'imposer dans le règlement du PLU lors de la création de voies nouvelles, au delà des 2 trottoirs prévus, une voie pour cycles obligatoires. La Commune de Saint Clément de Rivière est très étendue, la sécurité des usagers en vélo lui semble importante à mettre en œuvre pour l'avenir aussi bien sur des voies existantes où cela est possible et surtout dans le cadre de création de toute nouvelle voie.

2. Les espaces libres et les emprises au sol des constructions en zone UD

L'emprise au sol des constructions en Ud1 =40%, UD2= 25% et UD3= 15 % prévoit-elle d'intégrer la surface de la piscine et sa margelle dans ce pourcentage puisque la piscine constitue de l'emprise au sol d'après le code de l'urbanisme ? Il souhaite formuler une demande de non prise en compte de l'emprise de la piscine dans le pourcentage des zones Ud2 et UD3, car ils sont faibles (15% et 25%). Le règlement écrit pourrait indiquer que l'emprise au sol des constructions s'entend hors piscine. Il s'agit pour les habitants de pouvoir disposer de possibilités d'aménagement mineures sur leur propre terrain.

Le règlement écrit des mêmes zones UD prévoit d'imposer 65 % d'espace libre en pleine terre. Au regard de l'emprise au sol de 40 % maximum imposé en zone UD1, comment le pourcentage de 65% d'espaces libres plantés est possible ? En zone UD2, l'emprise au sol maximum étant de 25% , cela supposerait qu'il resterait uniquement 10% d'espaces libres non plantés ce qui est très restreint ? La Commune a-t-elle vérifié la faisabilité de ces deux règles ?

Il partage la volonté de la Commune de protéger son caractère boisé, mais il lui semble que le taux d'espace libre planté est peu réaliste et devrait se situer aux alentours de 50 à 55% maximum. Les espaces libres non plantés ne sont pas forcément bétonnés, il peut s'agir d'allées en gravier ou de surface utilisant des matériaux filtrant les eaux de pluie.

3. Présentation du règlement du PLU

Même si la Commune a engagé sa révision du PLU depuis plusieurs années, elle aurait pu prendre une délibération pour recourir, en cours d'élaboration, au contenu modernisé du règlement écrit du PLU, possibilité existante depuis décembre 2015. Pourquoi ne l'a-t-elle pas fait ?

Il est regrettable qu'un PLU de 2021 ne soit pas réalisé avec un règlement écrit modernisé depuis le décret de 2015 et qui offre des possibilités d'écriture bien plus vastes et qualitatives que la formule retenue par la Commune.

Observation n° 609 : anonyme, les auteurs se prononcent sur la parcelle cadastré CC N°42 d'une contenance de 6 688 m2 appelé CAMPUS de BISSY sous le zonage actuel UP.

Ils souhaiteraient un Passage de la zone UP à la zone UB (correspondant au secteur BISSY 1 et BISSY 2) permettant des bureaux et des commerces sous conditions.

L'article UB 2 autorise les commerces dont la surface de vente est inférieure à 300 m2 et ne prend pas en

compte les activités de restauration (sauf cas particuliers). On note en revanche que le cas des bureaux n'est pas envisagé par les articles UB1 et 2 du projet de PLU. Ceux-ci doivent donc être considérés comme autorisés par le futur PLU.

Ils proposent donc d'introduire la phrase suivante à la rédaction du PLU sur cette parcelle :
Les constructions destinées au commerce dont la surface de vente est inférieure à 300 m² à l'exception des constructions destinées à la restauration ainsi qu'aux services où s'effectue l'accueil d'une clientèle qui sont autorisées sans condition de surface. Les bureaux devront être autorisés.

Un dossier complet de présentation du projet est joint en annexe à l'observation/proposition.

Commentaire du CE : ce projet ambitieux a été présenté par ses auteurs postérieurement à l'arrêt du PLU par le conseil municipal. Il n'a donc pu être intégré au dossier d'enquête publique alors que sa réalisation aurait un impact important sur tout le secteur Campus de Bissy. On peut noter en particulier l'accroissement important du trafic sur la montée du Morastel et son débouché sur la RD127E3. Afin d'assurer une meilleure information du public, ce projet pourrait faire l'objet d'une modification ultérieure du PLU.

Observation n° 1100 : Me Sophie LUCAS pour la famille BONNIEU-GRABOUILLAT- FAGES suite à la décision de classer les parcelles BE 217 à BE 221 en zone agricole A2 et illégalité de l'ouverture à l'urbanisation de secteur actuellement classé en zone N1 et Espace boisé classé (voir OAP domaine de Saint Clément).

Le texte de l'observation mentionne l'existence d'un fichier joint, mais le commissaire enquêteur constate l'absence d'un tel fichier sur le site dématérialisé dédié à l'enquête publique.

Observations/propositions recueillies sur le registre d'enquête

Observation n°1 du 27/05/2021 : M et Mme B. POURET, 100 av du Mas d'Olivet à St Clément de Rivière demandent que leurs parcelles cadastrales BE 63 et 24, mitoyennes des parcelles bâties BE 127 et 179, soient classées en zones constructibles pour permettre à leurs enfants de s'y installer.

Commentaire du CE : cette demande avait déjà été formulé auprès de ma mairie par courrier du 25/01/2020. Dans son bilan de la concertation la mairie a déjà répondu que ces parcelles sont intégrées dans l'espace agricole « A2 » afin de préserver cet espace de toute urbanisation.

Observation n°2 du 27/05/2021 : Mmes et MM Sylvie, Claude et Michel GRABOUILLAT, Suzanne et Patrick BONNIEU demandent le classement en zone constructible de leurs parcelles cadastrales BP 85, 86, 87 qui sont pourvues d'accès routier et raccordables en limite de propriété au réseau d'assainissement collectif.

Ils demandent également le classement en zone constructible de leurs parcelles BE 217,218,219,220 et 221.

Concernant ces dernières parcelles, un dossier est joint à la demande, argumentant que ces parcelles étaient classées en zone constructible dans le précédent projet de PLU, qu'elles sont entourées de zones habitées et ne peuvent être exploitées comme agricoles et que s'il faut diminuer les surfaces ouvertes à l'urbanisation pourquoi avoir choisi de concentrer l'urbanisation sur 3 secteurs (domaine de St Clément, Bissy 3 et Oxyane ?

Commentaire du CE : concernant cette dernière partie de la demande, la mairie a déjà reçu deux courriers (les 19/04/2019 et 12/09/2019. Dans son bilan de la concertation la mairie a déjà répondu qu'elle maintient son choix initial de classer le champ Peyre-Grosse en zone « A2 ».

Observation n°3 du 02/06/2021 : déposée au nom des « habitants de l'allée des Peupliers » par MM Philippe DEFRANCE et F.X. TOULEMONDE.

Le projet de construction de 3 barres d'immeubles (environ 100 logements) sur le domaine de St Clément n'est pas acceptable pour diverses raisons :

- Contraire aux engagements du PLU en matière d'écologie et de biodiversité ;
- Dangereux du point de vue de la circulation sur l'avenue du Lez et du stationnement dans l'allée des Peupliers ;
- Aggravation des risques incendie
- Dégradation du point de vue qualité et cadre de vie

Si ce projet était maintenu malgré l'opposition des riverains, il faudrait l'améliorer : réduire le nombre de logements, reculer significativement les constructions et réaliser les entrées et sorties par le nord-ouest vers le centre du village ou par le nord-est du domaine vers la D112 (une partie de l'aqueduc étant enterré et donc franchissable).

Commentaire du CE : cette observation rejoint et complète les observations recueillies sur le site dématérialisé dédié à l'enquête publique et synthétisées sous le chapitre « Observations concernant l'OAP du domaine de Saint Clément » ci-dessus.

Observation n°4 du 02/06/2021 : M. AMOROS, 31 rue de la Grange, St Clément de Rivière, concernant le projet Oxyrane, M. AMOROS se prononce contre le bétonnage des terres agricoles et l'installation du Décathlon. Il est favorable à la conservation des terres arables et à l'installation de jeunes agriculteurs.

Observation n°5 du 02/06/2021 : M. TEISSIER représentant la société HIBRID GAIA remet un dossier concernant un projet « HALLE BISSY ». Ce dossier a fait l'objet d'un dépôt sur le site dématérialisé dédié à l'enquête publique (voir l'observation n°609 ci-dessus). Le même dossier a été reçu en mairie au siège de l'enquête par voie postale le 11 juin 2021. Il a été joint au registre d'enquête publique par le commissaire enquêteur en date du 12 juin 2021.

Observation n°6 du 02/06/2021 : Mme Brigitte AVRIAL, 328 Allée de l'Orée du Foel à la Grande Motte, demande le classement de la parcelle BH45 lui appartenant en bordure de la rue de la Buffette en zone constructible. Cette parcelle est située à la limite de la commune avec Saint Gély du Fesc à proximité d'un important lotissement sur cette dernière (domaine des Vautes), et en face d'un lotissement situé sur la commune de St Clément de Rivière sur les parcelles cadastrales BH 3 à BH 11.

Observation n°7 non datée : Me F.-R. VERNHET, au nom du propriétaire de la clinique la Lironde, demande le classement de la parcelle CA 24 en zone UF3. Cette parcelle jouxte la parcelle CA 23 sur laquelle est sise la clinique et assure la desserte de celle-ci.

Commentaire du CE : cette demande avait déjà fait l'objet d'un courrier adressé à la mairie le 4/11/2019. Celle-ci avait répondu qu'il n'était pas prévu, en l'état des travaux du PLU, d'étendre la zone « UF3 ». Me VERNHET insiste cependant sur les risques d'incendie si les parcelles entourant la clinique sont classées en zone agricole (zones boisées et non cultivées).

Observation n°8 du 11/06/2021 : M Eric BRUN, 92 rue du Salet, demande le retrait du projet Oxyrane qui est contraire aux objectifs du PLU.

Observation n°9 du 14/06/2021 : M. P. BONNIEU remet une demande concernant ses parcelles BE217 et BE 221. Cette demande a déjà été formulée sur le site dématérialisé dédié à l'enquête publique (voir l'observation n°1100 du site).

Observation n°10 du 15/06/2021 : M. R. GOMBERT, 210 chemin des Olivettes à Montferrier sur Lèze estime que le projet Oxyrane est une aberration et un non-sens eu égard aux enjeux planétaires.

Observation n°11 du 15/06/2021 : Mme V. GOMBERT, 210 chemin des Olivettes à Montferrier sur Lèze estime que le projet Oxyrane va dégrader la ceinture verte, détruire la biodiversité, détruire des emplois locaux, aggraver les conditions de circulation, etc.

Observation n°12 du 15/06/2021 : Mme F. CHAMMAS, 1136 chemin de la Sézanne à Montferrier sur Lèze se déclare contre le projet Oxyane (destruction d'espaces agricoles, augmentation trafic routier, commerces déjà présents sur les communes avoisinantes).

Observation n°13 du 15/06/2021 : Mme N. ROMANE dépose un courrier de trois pages annexé au registre d'enquête publique, au nom de l'Association SAINT GELY NATURE. L'association s'est préoccupée des impacts du projet Oxyane depuis 2013. Ces impacts se sont révélés plus aigus encore que soupçonnés : dégradation de la « porte d'entrée » de la zone Garrigues-Cévennes, destruction de terres agricoles, impact sur les eaux souterraines, sur la circulation routière. L'association désapprouve les projets du futur PLU de St Clément de Rivière et en particulier le projet Oxyane.

Observation n°14 du 15/06/2021 : M. J.-C. ELLUL représentant la société BEAUMANOIR, propriétaire des parcelles cadastrales BY 19 et BY 120 (ex parcelle BY28), et M. E. ELLUL, représentant la société BELVEDERE, propriétaire des parcelles cadastrales BY 29, 30, 31 et 32, notent que par rapport au zonage de l'ancien POS, le projet de PLU réduit sensiblement la partie constructible des dites parcelles (réduction d'environ 1.400 m² d'après mesure par géomètre expert). La nouvelle limite entre les zones UD3 et N1 qui traverse les parcelles BY 32 et 120 n'a aucune justification.

Observation n°15 du 17/06/2021 : M.L. FROSSARD, 1 rue du Bassin, Montferrier sur Lèze se déclare opposé au projet Oxyane pour diverses raisons (pollution de l'air et de l'eau, imperméabilisation des sols, dégradation de la trame verte, etc.).

Observation n°16 du 17/06/2021 : Mme M. AMARA, 83 impasse du Saule, Montferrier sur Lèze se déclare opposée au projet Oxyane.

Observation n°17 du 17/06/2021 : M. F. GUYONNET, 154 rue du Bosquet, Qt G2LY du Fesc est fortement défavorable à la construction d'une nouvelle zone commerciale inutile, qui contribuera à augmenter le trafic et à imperméabiliser des terrains agricoles.

Observation n°18 du 17/06/2021 : M. J.-P. GUYONNET, rue du Bosquet à St Gély du Fesc déclare que le projet Oxyane est obsolète à contre-courant de la protection de l'environnement, il émet un avis défavorable à ce projet.

Observation n°19 du 18/06/2021 : M et Mme LATTES, 250 rue du Pied Long, St Clément de Rivière, demandent que leur parcelle cadastrale BA6, soit classée en zone UD2 et non pas UD3 comme dans le projet actuel de PLU.

Observation n°20 du 18/06/2021 : MM Guy et Max CASTELNAU, domaine des Fontanelles à St Clément de Rivière. MM. CASTELNAU interviennent au nom de l'indivision CASTELNAU. Ils retracent l'historique du domaine des Fontanelles et les démarches ayant conduit au projet Oxyane et à la signature d'une promesse de vente unilatérale avec la société DECATHLON, promesse renouvelée à plusieurs reprises et encore tout récemment le 23 mars 2021. Ils exposent tout l'intérêt que ce projet présente à leurs yeux. Ils enregistrent avec satisfaction la possibilité prévue par le PLU de changer la destination des bâtiments de l'ancienne ferme des Fontanelles.

Observation n°21 du 18/06/2021 : Me. P.-A. ALDIGIER, conseil de la SCI LE MEDITERRANEE dont le gérant est M. Jean-Paul VERNHET. La SCI est propriétaire des parcelles BP 11, 12 et 13 au lieu-dit des Saucés. Ces parcelles sont classées en zone A2 dans le projet de PLU.

M. VERNHET souhaiterait proposer à la mairie une opération immobilière à vocation sociale : une série de parcelles d'environ 500 m² au prix d'environ 120.000€ chacun, le reliquat de terrain étant cédé gratuitement à la commune pour y implanter un équipement public. Ce projet s'inscrit pleinement dans les orientations du PADD du PLU. La mise en œuvre de ce projet nécessite le classement des parcelles concernées en zone UD2.

Observation n°22 du 18/06/2021 : M. B. BAUDIS, président de l'Association de Préservation du Cadre de Vie de St Clément de Rivière (APCV), intervient pour le quartier de l'allée des Peupliers contre le projet de trois immeubles sur le domaine de St Clément, ceci pour des motifs d'environnement exposés par ailleurs.

Observation n°23 du 18/06/2021 : Mme M. CACCIAGUERRA dépose un document de 6 pages au nom de son mari qui ne peut se déplacer. M. CACCIAGUERRA exprime son opposition au PLU pour plusieurs raisons :

- Contradiction entre les objectifs de poursuivre un développement urbain maîtrisé, et de préserver le cadre de vie et l'environnement ;
- Incohérence quant à l'évolution démographique de la commune ;
- Imprécisions concernant les OAP
- Opération « Oxylane-Décathlon » en contradiction immédiate avec le PLU lui-même. Le projet, à l'origine « Parc-Sport-Nature-Culture-Santé-Bien-Etre », est devenu une forme banalisée de zone d'aménagement commercial supplémentaire, proche du Carrefour « Trifontaines » lequel dispose déjà d'enseignes de sport.

Observation n°24 du 18/06/2021 : Mme M. VITOUX s'oppose au projet Décathlon générateur de nuisances et de destruction de la biodiversité.

Observation n°25 du 18/06/2021 : Mme I. CANTRELLE, 175 rue des Amandiers à St Clément de Rivière, s'oppose au projet Oxylane, insensé, inutile, anti écologique, et à terme probablement anti économique. Elle craint que ce soit un désastre dont les habitants et les élus se mordront les doigts...

Observation n°26 du 18/06/2021 : M. A. CAPRI, Mme et M. D. et A. ANDRIEUX se déclarent opposés au projet Oxylane pour les raisons qu'ils ont déjà exposé sur le site dématérialisé dédié à l'enquête publique (observation n°476 de M. A. CAPRI, observations n°563 et n°1300 de Mme et M. ANDRIEUX).

Observation n°27 du 18/06/2021 : Mme M.-T. DINOT est tout à fait contre le projet Oxylane ; que deviennent la ceinture verte et les terres possiblement cultivables autour de Montpellier...

Observation n°28 du 18/06/2021 : Mme C. BERNARD se prononce contre le projet Oxylane pour toutes les raisons déjà exposées.

Observation n°29 du 18/06/2021 : M. SPEICHER, s'associe à l'observation déposée par M. CACCIAGUERRA.

Observation n°30 du 18/06/2021 : la société FDI Habitat représentée par M.G. BANNHOLTZER présente un projet de réalisation d'habitations mixtes de 75 logements, incluant 50% de logements sociaux. Ce projet concernerait la parcelle BZ6 actuellement classée en zone « 1AU2 » et la partie de la parcelle CC63 classée en zone « UP » par l'actuel projet de PLU. Cette opération permettrait de remplacer la servitude d'accès par un accès direct. L'OAP du secteur « BISSY 3 » devrait être modifiée, ainsi que certains articles du règlement des zones « 1AU1 » et « UB ».

Commentaire du commissaire enquêteur : il s'agit là d'un projet ambitieux qui n'a pu être présenté avant l'arrêt du projet de PLU par le conseil municipal (le compromis de vente du bâtiment sis sur la parcelle CC63 n'aurait pas été finalisé à temps, or c'est l'acquisition de ce bâtiment qui permet de s'affranchir de la servitude de passage au sein du secteur de BISSY 2). Il n'a donc pu être intégré au dossier d'enquête publique alors que sa réalisation aurait un impact important sur tout le secteur Campus de Bissy. On peut noter en particulier l'accroissement important du trafic sur la montée du Morastel et son débouché sur la RD127E3. Afin d'assurer une meilleure information du public, ce projet pourrait faire l'objet d'une modification ultérieure du PLU.

*

* *

CLASSEMENT DES OBSERVATIONS RECUEILLIES SUR LE SITE DEMATERIALISE

critère	Numéro des observations	nombre d'observations
sans texte	119,146,152,156,258,318,323,431,440,446,975	11
doublons	19,99,281,316,319,397,445,458,532,543,556,588,605,608,61 6,626,712,728,735,817,830,850,882,940,987,997,1005,1042, 1085,1115,1125,1131,1133,1198,1199,1247,1257	37
associations	3,22,74,225,297,301,405,1024,1097,1101,1268	11
anonymes		292
classées favorables par erreur	31,32,40,94,129,175,185,236,325,379,386,399,495,507,548,6 00,672,914,1039,1134,1171,1172,1182,1199	24
classées "ne se prononce pas" par erreur	966	1
le bois de Saint Clément	537,543,558,561,571,607,658,736,881,884,955,956,982,983, 1111,1116,1119,1163,1202,1224,1226,1247	22
la montée du Morastel	995,1072,1258	3
autre	379,425,511,526,609,1100	6
défavorable à Oxylane, mais favorable au PLU	3,36,38,51,74,76,91,96,113,136,180,197,219,227,235,239,25 2,259,270,297,298,314,339,344,359,363,375,376,382,386,38 8,389,397,403,480,531,603,721,825,907,909,944,948,957,97 0,974,1014,1016,1040,1087,1102,1108,1112,1279,1298	55
défavorable à Oxylane		1246
favorable au projet Oxylane	378,915,1008,1021,1066,1303	6
zonage d'assainissement	524,1251	2
total		1307

LISTE DES OBSERVATIONS DU REGISTRE DEMATERIALISE

Auteur(e)s identifié(e)s

Numéro	Avis	Thématiques	Auteur	Ville	
3	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Hélary Jean-Michel		
4	Défavorable	argumentée	Maraval Marie-Cécile	Saint Gély du Fesc	
5	Défavorable	argumentée	Galtier Andrée	Montpellier	
6	Défavorable	argumentée	HERNANDEZ Nadine	ST CLEMENT DE RIVIERE	
7	Défavorable	argumentée	Combes christian	Combaillaux	
8	Défavorable	argumentée	TERNYNCK François	Saint Gély du Fesc	
9	Défavorable	argumentée	Garcia Valentin	34730 St Vincent de Barbeyrargues	
10	Défavorable	argumentée	HOGIE Sylvain	SAINT CLEMENT DE RIVIERE	
11	Défavorable	argumentée	Marolleau Benoit	Grabels	
12	Défavorable	argumentée	Boubals Anne-Sophie	Saint clément de rivière	
13	Défavorable		Haidoux Abel Abel	Saint Mathieu de Trévièrs	
14	Défavorable	argumentée	sylvian PEREMARTY	Montpellier	
15	Défavorable	argumentée	SARTER GILLES	Montferrier-sur-Lez	
16	Défavorable	argumentée	Dupart Anaïs	Prades les les	
18	Défavorable		PATUREL Dominique	Les Matelles	
19			Dupart Anaïs	Prades les les	
20	Défavorable	argumentée	Junod Françoise	Roujan	
21	Défavorable	argumentée	Torralba Eric	St Clement de Riviere	
22	Défavorable	argumentée	Petit Delphine	Juvignac	
23	Défavorable	argumentée	ROUX Philippe	Saint Mathieu de Trévièrs	
24	Défavorable		d hulst Bertrand		64470
25	Défavorable	argumentée	Cordier Claire	Montpellier	
26	Défavorable	argumentée	Tarnawski France		
27	Défavorable	argumentée	Rouziès Martine	MONTPELLIER	
28	Défavorable	argumentée	Maugérard Eric	VIOLS LE FORT	
29	Défavorable	argumentée	Clerfeuille PF	Massingy	
30	Défavorable	argumentée	Naudin Krishna	Montferrier sur Lez	
34	Défavorable	argumentée	sicot david	Montpellier	

35 Défavorable	argumentée	Pidoux Henri	
37 Défavorable		vallion alain	
40 Favorable	argumentée	Loubet Jean-Charles	Montpellier
41 Défavorable	argumentée	PIROUX Thibaud	JACOU
43 Défavorable	argumentée	MOULIN Gwenael	
45 Défavorable	argumentée	Azam Pierre	Sadirac
46 Défavorable	argumentée	Amilhastre Anne-Marie	St Vincent de Barbeyrargues
47 Défavorable	argumentée	PERDRIOLE François-Xavier	Castelnau-le-Lez
48 Défavorable	argumentée	Pasquet Jerome	Montferrier sur lez
49 Défavorable	argumentée	RIVIER MICHEL	MONTFERRIER SUR LEZ
50 Défavorable	argumentée	Bonnassies Stephanie	Montferrier sur Lez
51 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Benmussa Annette	Issendolus
52 Défavorable	argumentée	Borras Patrick	Montferrier sur lez
53 Défavorable	argumentée	Ragonnet Martine	Montpellier
54 Défavorable		Bourdais Jennifer	Montpellier
55 Défavorable	argumentée	cavailhac jean-manuel	st jean de védas
56 Défavorable	argumentée	ALVAREZ PHILIPPE	NOTRE DAME DE LONDRES
57 Défavorable	argumentée	Charavin bernard	
58 Défavorable	argumentée	Kirk Victoria	Montpellier
61 Défavorable	argumentée	Riguera Charlotte	LE PLESSIS BOUCHARD
63 Défavorable	argumentée	Shea Patrick	Montferrier sur Lez
64 Défavorable	argumentée	ANGLADA Jean François	Grabels
65 Défavorable	argumentée	MICHIELS François	
67 Défavorable	argumentée	Alvernhe Eric	MONTPELLIER
68 Défavorable	argumentée	Maury Camille	34980 Saint Gély du fesc
70 Défavorable	argumentée	cabrol marie paule	
71 Défavorable	argumentée	MEUNIER Françoise	
72 Défavorable	argumentée	Siino David	Saint gely du fesc
73 Défavorable	argumentée	Malavielle Jean-François	Gentilly
74 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Roux Emmanuel	Montferrier-sur-Lez
75 Défavorable	argumentée	Herchuel Clara	prades le lez
76 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Herman Clémence	Montpellier
77 Défavorable	argumentée	Joberta Dominique	MALONS et ELZE 30450

78 Défavorable	argumentée	Bathfield Maël	Montpellier
80 Défavorable	argumentée	wrigley arland	
81 Défavorable		Jousset arnaud	St clement de riviere
82 Défavorable	argumentée	Hétier Véronique	Clermont l'Hérault
84 Défavorable	argumentée	Cristol Sébastien	Montpellier
85 Défavorable	argumentée	Roussel-Thomas Corinne	Lyon
87 Défavorable	argumentée	Tricarico Caroline	Montferrier sur lez
89 Défavorable	argumentée	visseq patrick	SAINT-CLÉMENT DE RIVIÈRE
90 Défavorable	argumentée	Alfano Florian	Saint Clément de rivière
91 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Peyron Jean-Marc	Paris
92 Défavorable	argumentée	auscaler Daniele	La Grande Motte
95 Défavorable	argumentée	ALIAGA JOELLE	34830 JACOU
96 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	VIVOLA SONIA	Saint clément de rivière
97 Défavorable	argumentée	GARMY Pierre	30900 NÎMES
98 Défavorable	argumentée	maunier guillaume	
99	argumentée	Torralba Eric	St Clement de Riviere
101 Défavorable	argumentée	Amilhat Mathilde	st antonin noble val
102 Défavorable	argumentée	Jourdain Delphine	Montferrier sur Lez
103 Défavorable	argumentée	Coubès Anne	MONTPELLIER
105 Défavorable	argumentée	CARRERE Anne	Montpellier
108 Défavorable		RICCI EMMANUEL	CARNON PLAGES
109 Défavorable	argumentée	Hamm Pierre	Bischwiller
110 Défavorable	argumentée	Jacquot Aurélien	Montferrier sur Lez
111 Défavorable	argumentée	Gelber Eva	Montpellier
112 Défavorable	argumentée	Fabre Christian	Sabran
115 Défavorable	argumentée	BOYER JOELLE	34380 VIOLS LE FORT
117 Défavorable		Daguenet Claire	
118 Défavorable	argumentée	Delhorbe Willaume Marie Thérèse	Fismes
120 Défavorable	argumentée	Vergez Simon	
122 Défavorable	argumentée	Séquier Patricia	Nîmes 30000
124 Défavorable	argumentée	Delerue Jean-Étienne	Grabels
125 Défavorable	argumentée	SIMONET GENEVIEVE	ST CLEMENT DE RIVIERE
126 Défavorable	argumentée	Froment Aurélien	

127	Défavorable	argumentée	Sidawy Elsa	Chambéry	
128	Défavorable	argumentée	BANHOLTZER Serge	ST CLEMENT DE RIVIERE	
129	Favorable	argumentée	Cayzac Marie Claude	Montpellier	
130	Défavorable	argumentée	SOURSAC Élisa	Montpellier	
131	Défavorable	argumentée	Cafa Alexandre	Saint gely du fesc	
133	Défavorable	argumentée	Rumillat Carriel	sainte foy les lyon	
134	Défavorable	argumentée	Chloé Bercovici		34380
135	Défavorable	argumentée	René Carbasse	Montferrier S/Lez	
136	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	De Visscher Marie-Noël	34570 Vailhauques	
137	Défavorable	argumentée	péguin isabelle		
139	Défavorable	argumentée	Faudry Eric		
140	Défavorable	argumentée	Pasqualetto Flora	Vieille-Toulouse	
141	Défavorable	argumentée	RABASTE Denis	St Georges d'Orques	
142	Défavorable	argumentée	Sidawy Paul	Montferrier-sur-Lez	
144	Ne se prononce pas	argumentée	Nicouleau Martine	PIGNAN	
145	Défavorable	argumentée	PARLANT Gérard	GRABELS	
147	Défavorable	argumentée	BARRON STEPHAN	Montpelier	
149	Défavorable	argumentée	DAUMOND VERONIQUE	Saint-Gély-du-Fesc	
150	Défavorable	argumentée	vidou olivier		
151	Défavorable	argumentée	Seguin Corinne	Saint Clément de riviere	
153	Défavorable	argumentée	ARRAOU Jean	CLAPIERS	
155	Défavorable	argumentée	MAILLET Maurice	LYON	
157	Défavorable	argumentée	HEBRARD ALAIN	FONTRIEU	
158	Défavorable	argumentée	laborie Philippe	Gaillac	
159	Défavorable	argumentée	JEANJEAN PHILIPPE	ST GELY DU FESC	
161	Défavorable	argumentée	JULLIEN Patricia		
162	Défavorable	argumentée	ROUSTAN Anne	Saint clément de rivière	
163	Défavorable	argumentée	Cizek Claude	Metz	
165	Défavorable	argumentée	Ottogalli Alexandra	Saint bauzille de putois	
167	Défavorable	argumentée	Magnier Michael		
168	Défavorable	argumentée	LERCH Thierry	MONTPELLIER	
170	Défavorable	argumentée	Gensollen Martine	Saint Vincent de Barbeyrargues	
171	Défavorable	argumentée	Dongois Armelle		

172	Défavorable	argumentée	VIDAL Thomas	ASSAS	
174	Défavorable	argumentée	Grenier Anne	Gignac	
176	Défavorable	argumentée	CECCHI PHILIPPE	Montpellier	
177	Défavorable	argumentée	VEYRET Alain	Saint Clément de Rivière	
178	Défavorable	argumentée	MOREAU Philippe	Prades le Lez	
179	Défavorable	argumentée	Torrebruno Nathalie	Prades-le-Lez	
180	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Ostyn Katelyne	St Clement de Riviere	
182	Défavorable		Coeffier Eric	St Clement de Riviere	
183	Défavorable	argumentée	FORESTIER Nadine		
184	Défavorable	argumentée	Gallin Thierry	LA GARNACHE	
185	Favorable	argumentée	Hassan Pascale	Cournonsec	
186	Défavorable	argumentée	DALLOT Sylvie	SAINTE CROIX DE QUINTILLARGUES	
187	Défavorable	argumentée	malafosse florence	Saint clément de rivière	
188	Défavorable	argumentée	DE MEEUS Thierry	Saint Clément de Rivière	
189	Défavorable	argumentée	STUPFLER DIDIER	Montferrier sur Lez	
190	Défavorable	argumentée	Joly Marie	Montpellier	
191	Défavorable	argumentée	Garcia Léo	MONTPELLIER	
194	Défavorable	argumentée	Iago Bonnici	Montpellier	
195	Défavorable	argumentée	martineau bérénice		34000
196	Défavorable	argumentée	Ripoll Guy	Saint-Ouen-en-Brie	
197	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Chéron Michel		
199	Défavorable		Reuliaux Philippe		
200	Défavorable		ferrer sauveur	st clement de riviere	
201	Défavorable		Burban Carole	Joigny	
202	Défavorable	argumentée	Triozon Cyrille		
203	Défavorable	argumentée	BARBASSAT Sylvie	ST MARTIN DE LONDRES	
204	Défavorable	argumentée	ZURBACH Claude	Prades le Lez	
205	Défavorable	argumentée	PLANTÉ Monique	32000 AUCH	
207	Défavorable	argumentée	MIAUD CLAUDE	Montpellier	
208	Défavorable	argumentée	Mayer Marie-Paule	Monoblet	
209	Défavorable	argumentée	Jousse Chantal		
211	Défavorable	argumentée	lelievre marc		
212	Défavorable	argumentée	Bouffort Béatrice	Savigny	

213	Défavorable	argumentée	Pujol Christine	Saint Gély du Fesc 34980
214	Défavorable	argumentée	HERAULT Françoise	34150 GIGNAC
215	Défavorable	argumentée	SOUN hubert	29840 Porspoder
216	Défavorable	argumentée	MERCAT Laurent	ST GELY DU FESC
217	Défavorable	argumentée	Dezeuze Vincent	saint Vincent de barbeyrargues
218	Défavorable	argumentée	Anciaux Yoann	
219	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	VANDENHOVE Gilles	
220	Défavorable	argumentée	Cassagnau Hervé	
221	Défavorable	argumentée	THOMAS Sophie	Montpellier 34080
222	Défavorable	argumentée	magnani sergio	Montpellier
223	Défavorable	argumentée	carut genevieve	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
224	Défavorable	argumentée	Avonde Pierrik	Saint-Clément-de-Rivière
225	Défavorable	argumentée	TREVILLOT Jacques	MONTPELLIER
226	Défavorable	argumentée	ELEBORO Christian	Rodez
227	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Losch Flora	Montferrier-sur-Lez
229	Ne se prononce pas	argumentée	garcia claudine	villeneuve les maguelone
230	Défavorable		GIRARDOT Bruno	St-Vincent-de-B
231	Défavorable	argumentée	GUERINI Alesia	
232	Défavorable	argumentée	Grouillet Valérie	LES MATELLES
233	Défavorable	argumentée	Labeyrie Vanesse	Montferrier
234	Défavorable	argumentée	Cleizergues Christine	34700 st Etienne de Gourgas
235	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Thiers Stéphane	Montpellier
237	Défavorable	argumentée	COURBIS THIERRY	Saint Clément de Rivière
239	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	KADOURA Odile	34150 ANIANE
240	Défavorable	argumentée	Caire Alice	Saint Clément de Rivière
242	Défavorable		Moret-Bailly Marc	34980 Montferrier Sur Lez
243	Défavorable	argumentée	Merlin Viviane	34700 Saint Privat
244	Défavorable	argumentée	METRO Thomas-Xavier	Montpellier
245	Défavorable	argumentée	MOYRET Sara	
246	Défavorable	argumentée	Fallery Bernard	St Clément de rivière
248	Défavorable	argumentée	becquemin jean pierre	Saint-Clément-de-Rivière
250	Défavorable	argumentée	williams pascale	Montpellier
251	Défavorable	argumentée	EID PATRICK	

252	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Coudsi Julien		
254	Défavorable	argumentée	Dunand Mélanie		
255	Défavorable	argumentée	Lumens Guillaume	Saint Bauzille De Putois	
256	Défavorable	argumentée	gondran claire	grabels	
259	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Bandelier Nicole		34200
260	Défavorable	argumentée	Wenzel Lucas	Saint clément de rivière	
262	Défavorable	argumentée	ESCALANTE Stéphan	GRABELS	
263	Défavorable	argumentée	LACHENAL RENAUD	GRABELS	
264	Défavorable	argumentée	CELIE Christophe	GRABELS	
265	Défavorable	argumentée	Bogumil Boromir	Lansargues	
266	Défavorable	argumentée	HUBERT Françoise	Draveil	
268	Défavorable	argumentée	Ballandras Marie-Josèphe	84460 cheval blanc	
270	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Jarrosso Thibaut	MONTPELLIER	
272	Défavorable	argumentée	Hansmann Sylvia	Montpellier	
273	Défavorable	argumentée	cislo anne		
275	Défavorable	argumentée	Griot Audrey		
276	Défavorable	argumentée	HENSENS Hanka	Montpellier	
277	Défavorable	argumentée	Mana Laurent	Notre dame de londres	
278	Défavorable	argumentée	David Marc	St Clément de rivière	
279	Défavorable	argumentée	Loirand Gildas		44400
280	Défavorable	argumentée	Prost Lamour Grégoire	34380 Saint-Martin-de-Londres	
281		argumentée	Bogumil Boromir	Lansargues	
282	Défavorable	argumentée	carcenac Jean-Claude	PRADES LE LEZ	
283	Défavorable	argumentée	Brocard Aude		
284	Défavorable	argumentée	MAGNIN MURIEL	Montpellier	
285	Défavorable	argumentée	Hamann A Marie	st mathieu de treviers	
287	Défavorable	argumentée	KROTOFF NICOLAS	Montferrier sur Lez	
288	Défavorable	argumentée	BERLINET Marie_France	Saint Clément de Rivière	
289	Défavorable	argumentée	PEYRE Michelle	Saint Clément de Rivière	
290	Défavorable	argumentée	Vaillancourt Micheline	Castelnau le Lez	
291	Défavorable	argumentée	Feurtet Jean-Marie		
292	Défavorable	argumentée	COLLET Christophe	Castelnau le Lez	
293	Défavorable	argumentée	Naudin Muriel	Montferrier sur Lez	

294 Défavorable	argumentée	Pierre Péré	Montpellier
295 Défavorable	argumentée	Berger Sylvie	Saint Gély du Fesc
296 Défavorable	argumentée	Pujol Francis	Saint Gély du Fesc
297 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Letan Simon	Agon-Coutainville
298 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Plateau Karen	34980 St Clément de Rivière
299 Défavorable	argumentée	WEY Marie-Claude	Saint-Clément-de-Rivière
300 Défavorable	argumentée	Page Terry	Combaillaux
301 Défavorable	argumentée	CABURET Annie	Saint Mathieu de Tréviars
302 Défavorable	argumentée	BARROT JEAN	CASTELNAU LE LEZ
303 Défavorable	argumentée	PALUSZEK laure	34980 Saint Gély du Fesc
307 Défavorable	argumentée	LAMBERT CHRISTINE	
308 Défavorable	argumentée	Carrara Claire	grabels
310 Défavorable	argumentée	Tassin Jacques	34730 Saint-Voncent-de-Barbeyrargues
311 Défavorable	argumentée	Farez Luc	69001 Lyon
312 Défavorable	argumentée	Allix Daniel	Montpellier
313 Défavorable	argumentée	Segura Raphaël	Montpellier
316	argumentée	Seguin Corinne	Saint Clément de riviere
319 Défavorable	argumentée	Wenzel Lucas	Saint clément de rivière
324 Défavorable	argumentée	Sollier Benoît	Montpellier
325 Favorable	argumentée	ramade nadine	34130 Mauguio
326 Défavorable	argumentée	Marin Dominique	Quissac
327 Défavorable	argumentée	Jacques Estelle	Saint Gély du Fesc
328 Défavorable	argumentée	ANDRE Jerome	34980 montferrier sur lez
329 Défavorable	argumentée	Baragatti Meili	Notre Dame de Londres
330 Défavorable	argumentée	PALPACYER David	MONTPELLIER
331 Défavorable	argumentée	Malard Pierre	Saint Martin de Londres
332 Défavorable	argumentée	pradeau nadine	Montpellier
333 Défavorable	argumentée	libert colas laurence	saint clement de riviere
334 Défavorable	argumentée	chevalier françoise	vendargues
336 Défavorable	argumentée	Fabre Patricia	Valflaunes
337 Défavorable	argumentée	CHEVILLON Jean	CLAPIERS
338 Défavorable	argumentée	RICHARD Robert	38300 BOURGOIN
339 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	SIDROT Hervé	MONTPELLIER

340	Défavorable	argumentée	Durand Eric	MONTPELLIER	
341	Défavorable	argumentée	Lucas Isabelle		
342	Défavorable	argumentée	BRANDEHO PERRINE	34980 SAINT CLEMENT DE RIVIERE	
343	Défavorable	argumentée	Leblois Raphael	GRABELS	
344	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	baliteau catherine	Orléans	
345	Défavorable	argumentée	Gervais Mathieu	Combaillaux	
347	Défavorable	argumentée	ROULLE Daniel	Lattes	
348	Défavorable	argumentée	Libert Cedric	34980 St Clément de Rivière	
349	Défavorable	argumentée	Dovis Evelyne	Montpellier	
350	Défavorable	argumentée	MESGUICH Jean-Jacques		
351	Défavorable	argumentée	Arnoult Cyril		29760
353	Défavorable	argumentée	Roche jeanfrançois-	Montpellier	
355	Défavorable	argumentée	HERB STEPHANE	LATTES	
356	Défavorable	argumentée	Sebert Emeline	Saint Martin de Londres	
358	Défavorable	argumentée	Bernon Franck	MALONS et ELZE 30450	
359	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Legendre Marc	Saint Clément de Rivière	
360	Défavorable	argumentée	CHANTON Jacky	Lattes	
362	Défavorable	argumentée	HUE Séverine	Saint-Clément-de-Rivière	
363	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Nuss Brigitte	34980 Saint Clément de Rivière	
364	Défavorable	argumentée	schelstraete mieke	MONTPELLIER	
365	Défavorable		genissieux andre	buzignargues	
366	Défavorable		DUMONT NATHALIE	34160 BEAULIEU	
367	Défavorable		Valls Raymonde	Montferrier sur Lez	
368	Défavorable	argumentée	Peyre Caroline	Paris	
369	Défavorable	argumentée	ARTIERES Helene	MONTPELLIER	
370	Défavorable	argumentée	Blanes Élisabeth	Montpellier	
371	Défavorable	argumentée	RICHARD Philippe	Saint Clément de Rivière	
372	Défavorable	argumentée	PHILIPPE Joël	Montpellier	
373	Défavorable	argumentée	Valding Thomas	Montpellier	
374	Défavorable	argumentée	Dechesne Magali	Saint Clément de Rivière	
375	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	LEGENDRE NATHALIE	SAINT CLEMENT DE RIVIERE	
376	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Lavigne Delville Laure		
377	Défavorable	argumentée	fiefvet bernard	combaillaux	

379 Favorable	autre	ICARD Laurent	saint clément de rivière	
380 Défavorable		Mouveaux Frédéric	Paillencourt	
381 Défavorable	argumentée	CAUSSE MAROLLEAU CATHY	Grabels (34790)	
382 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	TUR Raphaëlle	34980 St Clément de Rivière	
383 Défavorable	argumentée	WENZEL Caroline	Saint de Clément de Rivière	
384 Défavorable	argumentée	Lugol Xavier	MONTFERRIER SUR LEZ	
385 Défavorable	argumentée	WENZEL Kim	St Clément de Rivière	
387 Défavorable	argumentée	Reisman Richard		
388 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	BRUNET PASCAL	Montferrier	
390 Défavorable	argumentée	BONNET Guy	MONTFERRIER-SUR-LEZ	
391 Défavorable	argumentée	Demesse Marion		
392 Défavorable	argumentée	CAUSSIDIER Claude		34980
395 Défavorable	argumentée	saudecerre henri		34070
397 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	TUR Raphaëlle	34980 St Clément de Rivière	
400 Défavorable	argumentée	Boury Emmanuel	Junas	
401 Défavorable	argumentée	CANDAS DANIEL	69007 Lyon	
402 Défavorable	argumentée	Gendre Patrick	34090 Montpellier	
403 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Deruaz Stéphane		
404 Défavorable	argumentée	Moulin Francine		
405 Défavorable	argumentée	MEYNIER Vincent	CLAPIERS	
406 Défavorable	argumentée	De Winter eric	Viols le Fort	
407 Défavorable	argumentée	Foulon Zoé		
408 Défavorable	argumentée	VIGOUROUX Julien	St-Pons de Thomières	
409 Défavorable	argumentée	Rabineau HERVÉ	SAINT GELY DU FESC	
410 Défavorable	argumentée	MILLOT Eric	MONTPELLIER	
411 Défavorable	argumentée	berger jacques	montferrier sur lez	
412 Défavorable	argumentée	LAVILLE Guillaume	SAINT CLEMENT DE RIVIERE	
416 Défavorable	argumentée	Lucas Philippe	Saint Gély du Fesc	
419 Défavorable	argumentée	Reynaud Frédérique	34980 Saint Clément de Rivière	
420 Défavorable	argumentée	motte virginie	AYTRE	
423 Défavorable		Gourcerol Alexandre		
424 Défavorable	argumentée	SALOM Michel	Lavérune	
425 Défavorable	autre	TARDIEU didier	St Gély du fesc	

426 Défavorable		Jobert Yannick	Paulhan
427 Défavorable	argumentée	Reynaud Pierre	Saint Clément de Rivière
428 Défavorable	argumentée	mouyon philippe	saint gely du fesc
429 Défavorable	argumentée	PETRY Nicolas	
430 Défavorable	argumentée	PORTE Monique	Prades Le Lez
432 Défavorable	argumentée	garcia valerie	notre dame de Londres
434 Défavorable	argumentée	ZREHEN LINDA	MONTPELLIER
435 Défavorable		Heusse Clotilde	Saint Mathieu de treviers
436 Défavorable	argumentée	Thiebaut Christophe	
437 Défavorable	argumentée	REÑE Pablo	ADISSAN
438 Défavorable	argumentée	FERRARIS GERARD	Saint-Clément-de-Rivière
439 Défavorable	argumentée	Fagni Laurenr	Saint-Gely-du-Fesc
441 Défavorable	argumentée	terrisse gilbert	montpellier
443 Défavorable	argumentée	leclercq paul	Montpellier
444 Défavorable	argumentée	Gradenigo Aida	Beugnon
445	argumentée	Mana Laurent	Notre dame de londres
449 Défavorable	argumentée	Rabearizafy Prisca	Fabregues
450 Défavorable	argumentée	Laizé Alexandre	
451 Défavorable	argumentée	MAUDUIT Alexandra	VENCE
452 Défavorable	argumentée	PRUDHOMME Florian	SAINT GELY DU FESC
454 Défavorable	argumentée	Sellier Marie	la grande motte
455 Défavorable	argumentée	Dugénie Pascal	Prades Le Lez
459 Défavorable	argumentée	Raymond Michel	Montpellier
460 Défavorable	argumentée	Coignard Christelle	Prades-le-Lez
461 Défavorable	argumentée	GLEIZES Olivier	Saint-Clément-de-Rivière
462 Défavorable	argumentée	Moulins Stéphane	St Gély du Fesc
470 Défavorable	argumentée	MOLHO Jean-philippe	Saint gely du fesc
473 Défavorable	argumentée	mourgues patricia	Prades le lez
474 Défavorable	argumentée	JACQUET François	PARIS
475 Défavorable	argumentée	Meynard Luc	Le Pouget
476 Défavorable	argumentée	CAPRI ARNALDO	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
477 Défavorable	argumentée	remy florence	
478 Défavorable	argumentée	Rouviere Frederic	

479 Défavorable	argumentée	Imperiale Fabienne	St gely du fesc
480 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	valat cathy	34730 saint vincent de barbeyrargues
481 Défavorable	argumentée	BAZIN SOPHIE	34 730 Saint Vincent de Barbeyrargues
486 Défavorable	argumentée	Garcia Michel	ST Vincent de Barbeyrargues
487 Défavorable	argumentée	Gerber Danelle	Montpellier
488 Défavorable	argumentée	VERDIER Dominique	
490 Défavorable		Anoufa Isabelle	Saint Gély du Fesc
491 Défavorable	argumentée	Sidawy Marion	Montpellier
492 Défavorable		Anoufa Eddie	Saint Gély du Fesc
493 Défavorable	argumentée	FICAT danielle	montpellier
494 Défavorable	argumentée	Avarre Jean-Christophe	Montferrier sur Lez
495 Favorable	argumentée	Leoz Pedro	Montpellier
496 Défavorable		Chanal Isabelle	Saint Vincent de barbeyrargues
497 Défavorable		PALLARES Bruno	St Vincent de Barbeyrargues
498 Défavorable	argumentée	FERRARIS Christiane	Saint-Clement de Rivière
499 Défavorable	argumentée	Bazin Luc	Saint Vincent de Barbeyrargues
500 Défavorable	argumentée	Lafon Séverine	
501 Défavorable	argumentée	lelievre veronique	
503 Défavorable	argumentée	DESQUILBET ADRIENNE	saint gély du fesc
504 Défavorable	argumentée	Carin Maryse	
505 Défavorable	argumentée	Perret Vincent	Prades le Lez
506 Défavorable	argumentée	Hurtrel Béatrice	Prades-le-Lez
507 Favorable	argumentée	FAURE christian	34160 GALARGUES
508 Défavorable	argumentée	Cordesse Laure	Montpellier
509 Défavorable	argumentée	AUTES Michel	Saint Gély du Fesc
511 Favorable	autre	MAS Jean-Bernard	Saint Clement de Rivière
512 Défavorable	argumentée	PENDINO HELOISE	BREAU-MARS
515 Défavorable	argumentée	Michel Bruno	
516 Défavorable		estaran sebastien	Valflaunès
519 Défavorable	argumentée	Rodriguez Marie-Laure	ASSAS
520 Défavorable	argumentée	DESQ Sylvie	SAUTEYRARGUES
521 Défavorable	argumentée	Delerce Sylvain	
522 Défavorable	argumentée	Caire Janet	Saint-Clément-de-Rivière

523	Défavorable	argumentée	BERNARD Jean Christophe	Montpellier	
524	Ne se prononce pas	autre	Detruiseux anonyme		
525	Défavorable	argumentée	Chotte Jean-Luc	Saint Gély du fesc	
526	Favorable	autre	BERTI /		
527	Défavorable		da procida francoise	montpellier	
528	Défavorable	argumentée	Beauchamps Anne	Montpellier	
529	Défavorable	argumentée	Bonne-Andrea Catherine	Montpellier	
530	Défavorable	argumentée	REY Clémence		34090
531	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	MEVEL CORALIE	Montferrier-sur-Lez	
532		argumentée	MOLHO Jean-philippe	Saint gely du fesc	
533	Défavorable	argumentée	chevalier Manu	Vendargues	
536	Défavorable	argumentée	JAMES Brigitte	claret	
537	Défavorable	autre	JOYEUX danièle	Saint Clément de Rivière	
540	Défavorable	argumentée	Sotty Eliot	Saint Clement de Riviere	
542	Défavorable	argumentée	dezeuze karine	St vincent de Barbeyrargues	
543		autre	Sotty Eliot	Saint Clement de Riviere	
544	Défavorable	argumentée	vallet Christian	jacou	
545	Défavorable	argumentée	ortiz frederic	castelnau le lez	
546	Défavorable	argumentée	Le Gal Laura	Montpellier	
547	Défavorable	argumentée	becquart Pierre	St Clement	
548	Favorable	argumentée	Ducournau Corine	Le Vigan	
550	Défavorable	argumentée	Vidussi Francesca	Saint Clément de rivière	
551	Défavorable	argumentée	Deltour Pierre	34080 Montpellier	
552	Défavorable	argumentée	Nature & Progrès Hérault		
553	Défavorable		TRUONG Thanh	Saint-Clément-de-Rivière	
554	Défavorable	argumentée	REBOURG Caroline	Saint-Gély-du-Fesc	
555	Défavorable	argumentée	Romanens Raphael	Saint-Clément-de-Rivière	
556			Romanens Raphael	Saint-Clément-de-Rivière	
558	Défavorable	autre	DEFRANCE Philippe	St clément de Riviere	
560	Défavorable		Cousin Bastien	Teyran	
561	Défavorable	autre	Vedel-Defrance Veronique	St Clement de Rivière	
563	Défavorable	argumentée	ANDRIEUX Alain		
566	Défavorable	argumentée	Rongeat David	Montpellier	

567	Défavorable	argumentée	CHAIX REMY	SAINT JEAN DE VEDAS
569	Défavorable	argumentée	LE GAL PIERRE-YVES	SAINT-GÉLY DU FESC
570	Défavorable	argumentée	Le Gal Sally	34980 St Gely du Fesc
571	Défavorable	autre	arman berenice	prades le lez
572	Défavorable	argumentée	ROUBY ROMAIN	
573	Défavorable	argumentée	ROBERT Catherine	
574	Défavorable	argumentée	fraissard camille	Dio et Valquières
575	Défavorable	argumentée	Debladis Francis	Grabels
577	Défavorable	argumentée	rey denis	Le Pouget
578	Défavorable	argumentée	Sallembien Flora	Montpellier
580	Défavorable	argumentée	MAIGNIER jean-patrick	ST GELY DU FESC
581	Défavorable	argumentée	sabat alain	PEZENAS
582	Défavorable	argumentée	VINCENT Marc	COMBAILLAUX
583	Défavorable	argumentée	neyroud laurent	grenoble
584	Défavorable	argumentée	Hélary Viviane	Bagnolet
585	Défavorable	argumentée	LADRECH Sabine	
586	Défavorable	argumentée	Maurin Christine	34980 Saint Gely du Fesc
587	Défavorable	argumentée	Vital Dominique	Saint gely du Fesc
588		argumentée	Vidussi Francesca	Saint Clément de rivière
589	Défavorable	argumentée	Page Bérénice	Combaillaux
590	Défavorable	argumentée	GUERLAVAIS GWENAELLE	Les Matelles
591	Défavorable	argumentée	Schaub Piroska	St Gély du Fesc
592	Défavorable	argumentée	Balmelle Marie	Saint-Clément-de-Rivière
593	Défavorable	argumentée	Schaub Guy	Saint Gély
594	Défavorable	argumentée	Le Gal Alice	Saint Gély du Fesc
595	Défavorable	argumentée	Cayssiols Christian	Les Matelles
596	Défavorable	argumentée	Blimer Michel	Montpellier
598	Défavorable	argumentée	DEPUYPER Gaétan	
599	Défavorable	argumentée	cantrelle pierre	siant clement de rivière 34980
600	Favorable	argumentée	Bracher Maya	30 210 Sernhac
602	Défavorable	argumentée	Cabirol Isabelle	Frontignan
603	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Ehret Pierre	Montferrier sur Lez
605		argumentée	DEFRANCE Philippe	St clément de Riviere

606 Défavorable	argumentée	declosmenil faustine		34090
608	autre	Vedel-Defrance Veronique	St Clement de Rivière	
610 Défavorable	argumentée	Rigal Stanislas		
611 Défavorable	argumentée	Javelle Aurélie		
612 Défavorable	argumentée	Bonfanti Jonathan		
614 Défavorable	argumentée	Tassin Anne	34730 St Vincent de Barbeyrargues	
615 Défavorable	argumentée	CRAVERO PIERRETTE	34310 CRUZY	
616		CRAVERO PIERRETTE	34310 CRUZY	
618 Défavorable	argumentée	SATGER Geneviève	34800 PERET	
619 Défavorable	argumentée	durand karine		
620 Défavorable	argumentée	Pelet Odile	Montpellier	
621 Défavorable	argumentée	Regol Charli	Pézenas	
622 Défavorable	argumentée	Giraud Yves	Le Bousquet d'Orb 34 260	
623 Défavorable	argumentée	Garnier Catherine	Montaud	
624 Défavorable	argumentée	Del Vecchio Alain	Montpellier	
626	argumentée	Cayssiols Christian	Les Matelles	
628 Défavorable	argumentée	Cabanne Valérie	Grabels	
629 Défavorable	argumentée	guillon jc	aniane	
630 Défavorable	argumentée	Ganault Pierre	Montpellier	
632 Défavorable	argumentée	Vialles Yannick	Lavérune	
633 Défavorable	argumentée	Ternon Sabine	Clermont-l'Hérault	
634 Défavorable	argumentée	AUGIS CHANTAL	CAUSSE DE LA SELLE	
635 Défavorable		Marcilhac Gladys	Millau	
636 Défavorable	argumentée	dr ber		
637 Défavorable	argumentée	Bousquet Elisa	Lodeve	
638 Défavorable	argumentée	Simon Vinciane	Prades-le-Lez	
639 Défavorable	argumentée	Page Stuart		
640 Défavorable	argumentée	Grente Oksana	Juignac	
642 Défavorable		Gruselle Aude	Montpellier	
646 Défavorable	argumentée	Lucchino Jacques	Montpellier	
647 Défavorable	argumentée	Ravel Olivier	St Mathieu de Tréviers	
648 Défavorable	argumentée	Rivière Sophie	Montpellier	
649 Défavorable	argumentée	LOISEL Patrice	Castelnau le lez	

650 Défavorable	argumentée	Grisollet Aurélien	Le Cheylas
651 Défavorable	argumentée	Pascal-Deslion Caroline	
653 Défavorable	argumentée	Mougel Marylene	
654 Défavorable	argumentée	Pages Isabelle	Saussines
656 Défavorable	argumentée	Deloor Isabelle	Montferrier sur lez
657 Défavorable		GRAVET Claudine	La Garenne Colombes
658 Défavorable	argumentée - autre	GASSELIN Marie-Hélène	Montferrier-sur-Lez
659 Défavorable	argumentée	Bakalowicz Michel	
660 Défavorable	argumentée	DALBIN Dominique	Montpellier
661 Défavorable		Caudal Géraldine	Isserpent
662 Défavorable	argumentée	Lebaillif Kamalo	Jacou
663 Défavorable	argumentée	TOURRIERE SYLVAIN	Montferrier sur Lez
664 Défavorable	argumentée	BOURGUET Michel	MONTPELLIER
666 Défavorable		Bodilis Daniel	
667 Défavorable	argumentée	Bui-Xuan Myriam	Clapiers
668 Défavorable	argumentée	POURRIER LUC	CROZET
669 Défavorable	argumentée	Legendre Julie	St Pierre du Mont
671 Défavorable	argumentée	Ripert Dominique	Montpellier
672 Favorable	argumentée	granat marie chantal	St Clement de Riviere
673 Défavorable	argumentée	Thomé Sandrine	Montpellier
674 Défavorable		Poirson Vincent	Marseille
680 Défavorable	argumentée	Richon Christine	Toulon
682 Défavorable	argumentée	Colas Lucille	Castelnau le lez
684 Défavorable	argumentée	lionel brazier	34080 montpellier
685 Défavorable	argumentée	COLIN Laurence	
686 Défavorable	argumentée	Delobel catherine	
687 Défavorable	argumentée	Bosch Delphine	montpellier
688 Défavorable	argumentée	Huchard Elise	St Martin de Londres
689 Défavorable	argumentée	cazorla céline	Montpellier
690 Défavorable	argumentée	DEVIENNE François	ST GELY DU FESC
691 Défavorable	argumentée	Chalon Olivier	Saint Clément de Rivière
693 Défavorable		Thomé Paul	
694 Défavorable	argumentée	Lafable Nathalie	Bordeaux

695	Défavorable	argumentée	clarac jean	grabels
696	Défavorable	argumentée	Moussou Marie-Anne	
699	Défavorable	argumentée	Patry Stephane	Castelnau le lez
701	Défavorable	argumentée	Dornand Jacques	Saint Clément de Rivière
702	Défavorable	argumentée	Confais Michele	Combaillaux
703	Défavorable	argumentée	Canet Nadine	Castries
704	Défavorable	argumentée	Torquebiau Emmanuel	
705	Défavorable	argumentée	Bayer Roger	Saint Vincent de Barbeyrargues
706	Défavorable	argumentée	GUILLOU Catherine	prades-le-lez
707	Défavorable	argumentée	Ortiz Coralie	Montpellier
708	Défavorable	argumentée	FREYCON Vincent	Prades le Lez
709	Défavorable	argumentée	DAVID Lauren	Saint Clément de riviere
710	Défavorable	argumentée	Terrien Nathalie	Villard-Bonnot
711	Défavorable	argumentée	Lebon Marie-Christine	Montferrier
712		argumentée	SALOM Michel	
715	Défavorable	argumentée	JAMPIERRE NELLY	ASSAS
717	Défavorable	argumentée	CHEVIN Pierre M OU MME	Prades le Lez
718	Défavorable	argumentée	Stefanini Killian	Montpellier
719	Défavorable	argumentée	Capmal Guillaume	Prades le Lez
720	Défavorable	argumentée	Clout Fabien	
721	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Guillon Alice	
723	Défavorable	argumentée	Maurer Bruno	Saint Clement de rivière
725	Défavorable	argumentée	Hoarau Jean Claude	97410 Saint Pierre
726	Défavorable	argumentée	CRISTOL MARIE-LAURE	GREZES
728		argumentée	Laborie Philippe	Gaillac
729	Défavorable	argumentée	Peltier Diane	Montferrier-sur-lez
731	Défavorable	argumentée	Alcalde Isabelle	Lunel
732	Défavorable	argumentée	Lehry Pierre	Ribeauvillé
733	Défavorable	argumentée	Hugues Jean	Lattes
735		argumentée	VEYRET Alain	Saint Clément de Rivière
736	Défavorable	argumentée	PUECH Catherine	Saint Jean du Gard
738	Défavorable	argumentée	Poete Cécile	Hostun
739	Défavorable	argumentée	Bord Jean-Paul	Montferrier sur Lez

741	Défavorable	argumentée	PIN Françoise	TEYRAN	
742	Défavorable	argumentée	PLARD René	Moussac	
743	Défavorable	argumentée	ponseti Stéphanie	Mèze	
744	Défavorable	argumentée	amey dominique	Frontignan	
746	Défavorable	argumentée	GRANATA JULIEN	CLAPIERS	
747	Défavorable	argumentée	SAUVAT Dominique	MONTFERRIER SUR LEZ	
748	Défavorable	argumentée	THIEBAUT Christiane	PRADES LE LEZ	
749	Défavorable	argumentée	LARMET ANNE	montpellier	
750	Défavorable	argumentée	Maury-Moragues Céline	Montpellier	
751	Défavorable	argumentée	Berry-Chikhaoui Isabelle	34980 Saint Gély du FEsc	
752	Défavorable	argumentée	Odoyer Roussel Françoise	Grabels	
753	Défavorable	argumentée	MACHERET-DOMERGUE Veronique	Prades Le Lez	
756	Défavorable	argumentée	Rodrigues Sandrine	St Mathieu de Treviers	
757	Défavorable	argumentée	Stachurski Frédéric	Prades-le-Lez	
758	Défavorable	argumentée	Gensollen Vincent	Montpellier	
760	Défavorable	argumentée	Perez Renaud		
761	Défavorable	argumentée	Cornette de Saint Cyr Louis	Montpellier	
763	Défavorable	argumentée	Simon Bernard	Montpellier	
765	Défavorable	argumentée	PLANTEC JEAN-FRANCOIS		34170
768	Défavorable	argumentée	Molina Laurence	Les Matelles	
769	Défavorable	argumentée	Marion Eva		
772	Défavorable	argumentée	Bonnassies Marin	Montferrier-sur-Lez	
773	Défavorable	argumentée	Massart Emilie		
775	Défavorable	argumentée	Valois Anne	34570 Montarnaud	
776	Défavorable	argumentée	Martegoute Charlotte	Montpellier	
777	Défavorable	argumentée	Tarche Frédéric		
778	Défavorable	argumentée	LEBETTRE Nadia	Montpellier	
780	Défavorable		Bonté Bruno	Montpellier	
781	Défavorable		Pinson Myriam	Orsay	
782	Défavorable	argumentée	gauge blandine	montpellier	
783	Défavorable	argumentée	Perez Adele	Montpellier	
784	Défavorable	argumentée	Carroll Eric	34980 MONTFERRIER SUR LEZ	
786	Défavorable	argumentée	ARNAL Merryl	CLAPIERS	

788 Défavorable	argumentée	THIERS Jean -louis	ST CLEMENT DE RIVIERE
790 Défavorable	argumentée	Claret Jean Loup	
791 Défavorable	argumentée	Vendrin Patrick	MONTPELLIER
792 Défavorable	argumentée	Augé Isabelle	Saint Gély du Fesc
793 Défavorable	argumentée	Fellous Martine	ST GELY DU FESC
795 Défavorable	argumentée	LOISEAU Gérard	Montferrier sur lez
797 Défavorable	argumentée	Poirisse Michel	
798 Défavorable	argumentée	FELLOUS JEAN-LOUIS	SAINT GELY DU FESC
799 Défavorable	argumentée	VAYSSE André	saint gély du fesc
800 Défavorable	argumentée	Stoquart Rémi	Frontignan
801 Défavorable	argumentée	Soline Martin-Blangy	Montpellier
802 Défavorable	argumentée	Danton Marion	
804 Défavorable	argumentée	FOURCADIER Anne	Grabels
805 Défavorable	argumentée	Ricaud Charlotte	Montpellier
806 Défavorable	argumentée	Forbin Pascal	montpellier
807 Défavorable	argumentée	Leux Virginie	
812 Défavorable	argumentée	Dangerfield Isabelle	Montpellier
813 Défavorable	argumentée	jahnich claude	montpellier
814 Défavorable	argumentée	ALEXANDRE line	montferrier sur lez
815 Défavorable	argumentée	Tasti Christopher	
816 Défavorable	argumentée	Bonnassies Stephane	Montferrier sur lez
817		RICCI EMMANUEL	CARNON PLAGES
819 Défavorable	argumentée	Manach Bruno	Montferrier sur lez
820 Défavorable	argumentée	calatayud Emmanuel	grabels
821 Défavorable	argumentée	Hart Sylvie	Prades-le-Lez
822 Défavorable	argumentée	Olivia Gulot	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
824 Défavorable	argumentée	Van Corven Emmanuelle	St Gely du Fesc
825 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Durot Claire	
826 Défavorable	argumentée	Hugot Hervé	Boisseron
827 Défavorable	argumentée	RAFFALLI Catherine	MONTPELLIER
828 Défavorable	argumentée	Darrou Stéphanie	Montferrier sur lez
829 Défavorable	argumentée	BENEZET Ariele	MONTPELLIER
830	argumentée	DAVID Lauren	Saint Clément de riviere

831 Défavorable		Baret Carla	
833 Défavorable	argumentée	Trembley Richard	
835 Défavorable	argumentée	DELPECH Jacques	Montferrier sur Lez
836 Défavorable	argumentée	Labbé Amélie	Saint-Vincent-de-Barbeyrargues
837 Défavorable	argumentée	Cartellier Jean	Montpellier
839 Défavorable	argumentée	DELPECH née GRAVES Renée	Montferrier sur Lez
841 Défavorable	argumentée	GUIBERT Brigitte	GUZARGUES
842 Défavorable	argumentée	DAVIN Igor	CASTRIES
843 Défavorable	argumentée	MANAC.h Isabelle	34980 Montferrier
844 Défavorable	argumentée	Berthelot Raphaël	Les Matelles
845 Défavorable	argumentée	Guyonnet Etienne	St Gély du Fesc
846 Défavorable	argumentée	Certain Frédéric	
848 Défavorable	argumentée	Oury Bruno	34080 Montpellier
849 Défavorable	argumentée	GIMILIO Raymond	Montpellier
850	argumentée	MACHERET-DOMERGUE Veronique	Prades Le Lez
851 Défavorable	argumentée	BACCOU Arnaud	MONTFERRIER SUR LEZ
852 Défavorable	argumentée	Bulté Simon	Saint-Jean-de-Cuculles
853 Défavorable	argumentée	Quissol Monique	St Clément de Rivière
854 Défavorable	argumentée	Marzin Jacques	Montferrier sur Lez
855 Défavorable	argumentée	Le Bissonnais Sandra	Les Matelles
857 Défavorable	argumentée	CHIARAVIGLIO Laura	
862 Défavorable	argumentée	Bardou Huguette	MURLES
864 Défavorable	argumentée	Canal Bernard	Clapiers
865 Défavorable	argumentée	BUDES Laurence	Montferrier sur Lez
866 Défavorable	argumentée	SUZANNE Pascal	Argelliers
867 Défavorable	argumentée	HUGUETTE BARDOU	MURLES
868 Défavorable	argumentée	REYNAUD Yves	ST CLEMENT DE RIVIERE
869 Défavorable	argumentée	Bessay Marion	Champignelles
870 Défavorable	argumentée	GAUZE CHRISTIANE	Viols le Fort
875 Défavorable	argumentée	PERRET PHILIPPE	AIGUES VIVES
876 Défavorable	argumentée	Nirman Caroline	Saint-Martin-de-Londres
878 Défavorable	argumentée	Bogusz Didier	St Clément de Rivière
881 Défavorable	autre	Frobert Martine	Saint clément de Riviere

882		Frobert Martine	Saint clément de Riviere
883 Défavorable	argumentée	Defossez Alexandre	Montpellier
884 Défavorable	autre	Frobert Floriane	Saint clément de rivière
885 Défavorable	argumentée	BECUWE Marie	
886 Défavorable	argumentée	Prieur Frédéric	Montpellier
889 Défavorable	argumentée	Calmels Maryse	Montpellier 34090
890 Défavorable	argumentée	COHEN Inti	Puechabon
891 Défavorable	argumentée	Benekaa Yanis	Montpellier
892 Défavorable	argumentée	LECLAIRE MATHIEU	
893 Défavorable	argumentée	POMMIER Michel	MONTPELLIER
894 Défavorable		Franceschini Clara	Montferrier sur Lez
895 Défavorable	argumentée	Cohen Corinne	34270 Les Matelles
896 Défavorable	argumentée	HOIBIAN Olivier	
897 Défavorable	argumentée	mahaut Lucie	
898 Défavorable	argumentée	Bretagnolle François	34980 montferrier sur Lez
899 Défavorable	argumentée	Touati Jocelyne	Montpellier
900 Défavorable	argumentée	GLEIZES Bernard	Montferrier sur Lez
903 Défavorable	argumentée	Louboutin Bastien	Montferrier-sur-Lez
904 Défavorable	argumentée	DAURAT GERALD	34000 MONTPELLIER
906 Défavorable	argumentée	MINETTI Martine	34980 St Clément-de-Rivière
907 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Vidal Elodie	
908 Défavorable	argumentée	LAURENT Marie-Thérèse	Soubès
909 Favorable	argumentée - favorable au PLU	SANJUAN AIME	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
910 Défavorable	argumentée	Lenoir marc	Montpellier
912 Défavorable	argumentée	COCKX Robert	montpellier
913 Défavorable	argumentée	Berlinet Émilie	COUDES
915 Favorable	argumentée	Caire Bruno	Saint Clément de Rivière
917 Défavorable	argumentée	Moret-Bailly Nubia	34980 Montferrier Sur Lez
918 Défavorable	argumentée	Moret-Bailly Alyssia	34980 Montferrier Sur Lez
919 Défavorable	argumentée	tourriere bernard	montferrier sur lez
922 Défavorable	argumentée	Meseguer Françoise	Castelnau le Lez
923 Défavorable	argumentée	Balavoine Claire	Combaillaux
925 Défavorable	argumentée	Gelebart Olivier	Montferrier-sur-Lez

926 Défavorable	argumentée	GUYOT Guy	Montpellier
928 Défavorable	argumentée	dijon sabrina	
929 Défavorable		Solinas Greg	
930 Défavorable	argumentée	DEBANT Anne	
931 Défavorable	argumentée	Garrigue Brigitte	Saint clément de Riviere
932 Défavorable	argumentée	Valette Lise	Sète
934 Défavorable	argumentée	David Emilir	
935 Défavorable	argumentée	Jourdan didier	
937 Défavorable	argumentée	SIMON Philippe	34430 Saint-Jean de Védas
938 Défavorable	argumentée	Lobbé Audrey	34980 saint clement de riviere
939 Défavorable	argumentée	CAIRE BERNADETTE	Saint Clément de Rivière
940	autre	Garrigue Brigitte	Saint clément de Riviere
941 Défavorable		Dancer Charlotte	PRADES LE LEZ
942 Défavorable	argumentée	Catzefflis Arnaud	
944 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Puyau Francine	LE CRES
946 Défavorable	argumentée	Baley Catherine	
948 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	CLAUDET Roland	34000 Montpellier
949 Défavorable	argumentée	Dugué Patrick	Saint Mathieu de Trévièrs
950 Défavorable		Vigneron Louis	CASTRIES
951 Défavorable	argumentée	dubost alexandre	saint Clément de rivière
952 Défavorable	argumentée	Damien Jacquet	Cazilhac
953 Défavorable		begel michel	St Clément de rivière
954 Défavorable	argumentée	catzefflis benassy chantal	34270-les matelles
955 Défavorable	autre	Cayron Anne	Montferrier sur Lez
956 Défavorable	autre	Locatelli Sophie	St clément de Riviere
957 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	MARC monique	st clement de riviere
958 Défavorable	argumentée	Faroud laurence	
959 Défavorable	argumentée	Cherbonnier Antonin	Saint Privat
960 Défavorable	argumentée	Catzefflis Francois	Les Matelles
961 Défavorable		Bourgenot Sara	
962 Défavorable	argumentée	Lechapt thérèse	Les matelles
963 Défavorable	argumentée	SULTAN Léna	st clement de riviere
964 Défavorable	argumentée	Lechapt Gilles	Les Matelles

966	Ne se prononce pas	argumentée	berry violaine	Lauret
969	Défavorable	argumentée	ferraud marion	roquedur
970	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	SAUMADE JEAN-LUC	saint mathieu de trévièrs
971	Défavorable	argumentée	Ruer Philippe	
972	Défavorable	argumentée	BARRAIRON René	FABREGUES
973	Défavorable		ELDIN Danielle	Montpellier
974	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	GAILLAT Bernard	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
977	Défavorable	argumentée	ANDRIEU JeanPaul	montpellier
978	Défavorable	argumentée	Roger Frédéric	Montpellier
979	Défavorable	argumentée	Jouvenel Hélène	MONTFERRIER SUR LEZ
980	Défavorable	argumentée	BRICAS Nicolas	Montpellier
981	Défavorable	argumentée	BAK HENRI	MAUGUIO
982	Défavorable	autre	ZEGRE Géraldine	Saint Clement de riviere
983	Défavorable	autre	PONS Stéphane	St Clément de Rivière
984	Défavorable	argumentée	MOREAU GILLES	
985	Défavorable		Bonnet Christine	Montferrier sur lez
986	Défavorable	argumentée	Doumas Camille	
987		argumentée	Pascal-Deslion Caroline	
989	Défavorable	argumentée	DAUZIER-ABELLI Philippe	34800 Canet
990	Défavorable	argumentée	GAILLAT Olga	SAINT CLEMENT DE RIVIERE
991	Défavorable	argumentée	Lesage Candice	Saint Clément de Rivière
992	Défavorable	argumentée	COSSE Anne-Claire	
993	Défavorable		AUGUSTIN Jonathan	MONTPELLIER
994	Défavorable		Galon Myriam	Montferrier-sur-Lez
996	Défavorable	argumentée	Nagot Nathalie	montferrier sur lez
997	Défavorable	argumentée	terrisse gilbert	montpellier
999	Défavorable	argumentée	Sola Vincent	Montpellier
1000	Défavorable		Roumanille Fabien	Montpellier
1001	Défavorable	argumentée	Mélet Fabrice	Le Vigan
1002	Défavorable	argumentée	RAUX Christophe	Saint clément de rivière
1003	Défavorable	argumentée	Trouvé Marie-France	Saint-Gély du Fesc
1005	Défavorable		Bonnet Christine	Montferrier sur lez
1006	Défavorable	argumentée	FOURNIER Elisabeth	34090 Grabels

1007 Défavorable	argumentée	Bonnefon Catherine	Saint Clement de Riviere
1010 Défavorable	argumentée	Chenu Pascale	
1011 Défavorable	argumentée	Chaudot Lise	Grabels
1014 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	GROS christian	Montpellier
1015 Défavorable	argumentée	ROBERT Céline	Saint andre de majencoules
1016 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	BOULIN Chantal	MONTPELLIER
1017 Défavorable	argumentée	Gali Perret Geneviève	Prades le Lez
1018 Défavorable	argumentée	Séron Sidonie	34800 Canet
1019 Défavorable	argumentée	eynard marie	castelnau le lez
1020 Défavorable		MASSON martine	LES MATELLES
1022 Défavorable	argumentée	VEILLET Marianne	34380 St Martin de Londres
1024 Défavorable	argumentée	Dumas Michel	34090 Montpellier
1025 Défavorable	argumentée	constraint sophie	MONTPELLIER
1026 Défavorable	argumentée	Vauthier Isabelle	MONTFERRIER-SUR-LEZ
1027 Défavorable	argumentée	costa-chopineau florence	MONTFERRIER SUR LEZ
1031 Défavorable	argumentée	chopineau clémence	lyon
1033 Défavorable	argumentée	Marsicek Laure	Saint bauzille de putois
1035 Défavorable	argumentée	Bousquet Sylvie	Montferrier sur lez
1038 Défavorable	argumentée	LE VAN Anne-Rose	Montpellier
1039 Favorable	argumentée	GINEL Caroline	Saint Martin de Londres
1040 Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Lacape Jean-Marc	St Clément de Rivière
1041 Défavorable		CANTRELLE Isabelle	St Clément de Rivière
1042		CANTRELLE Isabelle	St Clément de Rivière
1043 Défavorable	argumentée	demange-baccou marie	montferrier sur lez
1044 Défavorable	argumentée	Larigauderie Daniel	31470 - ST LYS
1045 Défavorable	argumentée	BAYER France	Pontivy
1046 Défavorable	argumentée	Emontspohl Nicole	Viols le Fort
1047 Défavorable	argumentée	Castéran Rémy	Montpellier
1048 Défavorable	argumentée	Belle Pierre	VAILHAUQUES
1050 Défavorable	argumentée	Nahmani Johanne	COMBAILLAUX
1051 Défavorable	argumentée	BACCOU Hervé	Montferrier sur Lez
1052 Défavorable		Belle Sophie	Montarnaud
1053 Défavorable	argumentée	MARTIN Géraldine	Molières Cavailac

1054	Défavorable	argumentée	MONNIN Michel	Montferrier sur Lez	
1055	Défavorable	argumentée	ALEND A Frédéric	ST CLEMENT DE RIVIERE	
1056	Défavorable	argumentée	LALOI SYLVIE	MONTPELLIER	
1057	Défavorable	argumentée	cornillon francoise	34540 Balaruc les bains	
1059	Défavorable	argumentée	GUY Marie-France	St Mathieu de Trévièrs	
1060	Défavorable	argumentée	Blanchard Nathalie	Montpellier	
1061	Défavorable	argumentée	KOENIG OLIVIER	Montpellier	
1062	Défavorable	argumentée	Bourelly Constant		
1068	Défavorable	argumentée	Tomasini Danièle	Montpellier	
1070	Défavorable	argumentée	Marie Roseline	Saint Clément de rivière	
1071	Défavorable		Manzanares Hélène	St Clément de Rivière	
1073	Défavorable	argumentée	more-chevalier Maxime		34790
1076	Défavorable	argumentée	Lefrancois Estelle	montferrier sur lez	
1077	Défavorable	argumentée	MULLER FRANCIS	Montferrier sur Lez	
1078	Défavorable	argumentée	Louche Hervé	Saint Gely du Fesc	
1079	Défavorable	argumentée	Lancon Heidi	Montferrier-sur-Lez	
1080	Défavorable	argumentée	dupleix anna	34000 Montpellier	
1081	Défavorable	argumentée	Le Corbin Christine	Montferrier sur Lez	
1082	Défavorable	argumentée	RAHOLA Nil		
1083	Défavorable	argumentée	vioux Mireille	Montferrier sur Lez	
1084	Défavorable		DUCLOS MANON	lunas	
1085		argumentée	Sola Vincent	Montpellier	
1086	Défavorable	argumentée	Cramm Anaïs	34790 Grabels	
1087	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Muller Nella		
1088	Défavorable	argumentée	Pichard Gérald	Lyon 69003	
1090	Défavorable	argumentée	TERRIER INGRID	montpellier	
1091	Défavorable	argumentée	Backes Bernadette		
1092	Défavorable		Diaz Luc	Castelnau le Lez	
1093	Défavorable	argumentée	MICHEL Marie	Notre dame de londres	
1095	Défavorable	argumentée	KACZOREK Michel	Montferrier-sur-Lez	
1096	Défavorable	argumentée	Quesnel Olivia	MONTPELLIER	
1097	Défavorable	argumentée	LAPORTE Bernard	34430 St Jean de Védas	
1098	Défavorable	argumentée	JOURDE Jennifer	MONTPELLIER	

1099	Défavorable	argumentée	Leygonie Marc	Nimes
1100	Défavorable	autre	LUCAS Sophie	MONTPELLIER
1101	Défavorable	argumentée	MANTION Coralie	
1102	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Blanc Charles	
1103	Défavorable	argumentée	Bordes Philippe	ST CHINIAN
1105	Défavorable	argumentée	Gombert Valerie	MONTFERRIER SUR LEZ
1106	Défavorable	argumentée	Gombert Francibe	MONTFERRIER SUR LEZ
1107	Défavorable	argumentée	Vergé Michele	
1108	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Peyraube Marie	Rennes
1110	Défavorable	argumentée	dassonville-maurer patricia	
1112	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Vioux André	Montferrier-sur-Lez
1115		argumentée	Chaudot Lise	Grabels
1116	Défavorable	autre	DUPUIS Jean-Claude	
1117	Défavorable	argumentée	Smith Brigitte	34 980 Montferrier-sur- Lez
1119	Défavorable	autre	MAILLY CHRISTIAN	
1120	Défavorable	argumentée	Michelle Mazy	Assas
1121	Défavorable	argumentée	Goulon Claudine	
1123	Défavorable	argumentée	GUIBAL antonia	saint gely du fesc
1124	Défavorable	argumentée	Julier Michel	Montpellier
1125			Chaudot Lise	Grabels
1126	Défavorable	argumentée	Allègre Dominique	
1127	Défavorable		chambon maxime	Olmet-et-Villecun
1128	Défavorable	argumentée	Seiller Brigitte	
1129	Défavorable	argumentée	Vézilier Julien	Saint-Clément-de-Rivière
1130	Défavorable	argumentée	LEFEVRE Solène	
1131			LEFEVRE Solène	
1132	Défavorable	argumentée	CHOLET Christine	
1133		argumentée	Chaudot Lise	Grabels
1134	Favorable	argumentée	Molanes Perez Pablo	Silhac
1135	Défavorable	argumentée	Levesque Robert	MAISONS-LAFFITTE
1136	Défavorable	argumentée	Miller Félix	
1137	Défavorable	argumentée	GIOVANNINI Hélène	Montpellier
1138	Défavorable	argumentée	Croisille Bertrand	MONTPELLIER

1139	Défavorable	argumentée	Auberson Guy	St-Clément de Rivière
1140	Défavorable	argumentée	Dufour Lydie	Montferrier sur Lez
1141	Défavorable		JOURDE Maxime	MONTPELLIER
1142	Défavorable	argumentée	Rabadan Antoine	Montferrier-sur-Lez
1145	Défavorable	argumentée	Reboulet Anne-Marie	Montpellier
1146	Défavorable	argumentée	Marre Guilhem	
1147	Défavorable	argumentée	Romazzotti François	
1148	Ne se prononce pas	argumentée	dangeville doris	st clément de rivière
1149	Défavorable		Anthelme Céline	
1150	Défavorable	argumentée	COUTURE Jean-Louis	combaillaux
1151	Défavorable	argumentée	MOUQUET JEAN DENISE	14000 CAEN
1152	Défavorable	argumentée	Épiard Christian	Saint Jean de Védas
1153	Défavorable	argumentée	Silvestre Patrice	34000 Montpellier
1154	Défavorable	argumentée	de Raissac Marcel	Saint Clément de Rivière
1155	Défavorable	argumentée	ROUGY Béatrice	Montpellier 34000
1156	Défavorable	argumentée	SEGALA Benoît	
1157	Défavorable	argumentée	Alain Berger	Montferrier sur Lez
1158	Défavorable		Devienne Clement	Montpellier
1159	Défavorable	argumentée	Dandurand Laura	
1160	Défavorable	argumentée	MEUNIER Anne	Albi
1161	Défavorable	argumentée	Daniel CARRE	Montpellier
1162	Défavorable	argumentée	Rachet Christine	Saint Clément de Rivière
1165	Défavorable	argumentée	MARSICEK JEAN-LOUIS	33600 PESSAC
1166	Défavorable	argumentée	Paloc Martine	Montferrier-sur-Lez
1169	Défavorable	argumentée	EHRET Isabelle	
1170	Défavorable	argumentée	MUNSCH Véronique	
1171	Favorable	argumentée	TICHIT Nicole	MONTPELLIER
1172	Favorable	argumentée	ROUAN Marie-Claude	MONTPELLIER
1173	Défavorable	argumentée	Zurbach Brigitte	Prades-le-Lez
1174	Défavorable	argumentée	RAUX Jean	Saint-Clément-de-Rivière
1175	Défavorable	argumentée	Bertran Alvarez Yves	Mialet
1176	Défavorable	argumentée	RUF Thierry	Jacou
1177	Défavorable	argumentée	Pierre DUVAL	

1178 Défavorable	argumentée	MULLER Fatiah	
1179 Défavorable	argumentée	PAGES Jacques	ROSI
1180 Défavorable	argumentée	Poullailieu Dominique	MONTPELLIER
1181 Défavorable	argumentée	IFERSEN épouse MESSALI Katia	Montpellier
1182 Favorable	argumentée	roux daniele	Avène
1183 Défavorable	argumentée	MARCHAL R - FISCHER M. Romy	OLARGUES
1184 Défavorable		Raduriau Nelly	Carlencas-et-Levas
1185 Défavorable	argumentée	moreau Clémence	montpellier
1186 Défavorable	argumentée	lempereur pierre	Le Bousquet-d'Orb
1187 Défavorable	argumentée	Lavergne Nicole	Bédarioux
1188 Défavorable		locatelli gilbert	saint clément de rivière
1190 Défavorable	argumentée	Rieux Jean	
1191 Défavorable	argumentée	DAVID Léa	Montpellier
1192 Défavorable	argumentée	Albertini Laurence	Mauguio
1194 Défavorable	argumentée	Dejean Marie	Ormes
1196 Défavorable	argumentée	MARTIN Joaquin	Montferrier sur lez
1197 Défavorable	argumentée	Leconte Edwige	Colombières sur Orb
1198		Leconte Edwige	Colombières sur Orb
1199 Défavorable	argumentée	MARTIN Joaquin	Montferrier sur lez
1201 Défavorable	argumentée	Bansard Anna	Montferrier sur Lez
1202 Défavorable	autre	DUPUIS Véronique	
1204 Défavorable	argumentée	Himmelfarb Claire	Montpellier
1205 Défavorable	argumentée	DACHEUX Pierre-Yves	Montpellier
1206 Défavorable	argumentée	Barthélémy g	Montferrier sur Lez
1210 Défavorable	argumentée	Foisil Laure	34980 Montferrier sur Lez
1212 Défavorable	argumentée	Eysseric Aline	34980 Montferrier sur Lez
1215 Défavorable	argumentée	Marty Catherine	CASTELNAU LE LEZ
1216 Défavorable	argumentée	LOSCH Bruno	34980 Montferrier
1217 Défavorable	argumentée	Auteroche Jean	ST CLEMENT DE RIVIERE
1219 Défavorable	argumentée	Bosc Pierre-Marie	Montferrier sur Lez
1220 Défavorable	argumentée	Muller Georges	
1222 Défavorable	argumentée	MASSON Jean luc	34160 S St GÉNIES des Mourgues
1223 Défavorable	argumentée	COUTURE NEELA	Paris

1224 Défavorable	autre	Escassut Mathieu	St clément de Riviere
1225 Défavorable	argumentée	Barthélémy Gaël	Saint-Gély-du-Fesc
1226 Défavorable	autre	Bresson Véronique	Prades le lez
1227 Défavorable	argumentée	Guillaumot Jérôme	Montferrier sur Lez
1228 Défavorable	argumentée	PUECH danielle	Montferrier
1229 Défavorable	argumentée	SEGURET Pierre	LAVÉRUNE
1231 Défavorable	argumentée	Gestin Christine	
1233 Défavorable	argumentée	perucho brigitte	BOMPAS
1234 Défavorable	argumentée	JOB Julie	
1235 Défavorable	argumentée	Mora Alain	Montpellier
1237 Défavorable	argumentée	FONTENILLE Didier	34980 MONTFERRIER SUR LEZ
1240 Défavorable	argumentée	Meats Jean Luc	Saint Gély du fesc
1241 Défavorable	argumentée	GREGOIRE Damien	ASSAS
1242 Défavorable	argumentée	CABASSUT Corinne	34230 AUMELAS
1243 Défavorable	argumentée	prady geneviève	34830 clapiers
1244 Défavorable	argumentée	Bertrand Alain	Montpellier
1245 Défavorable	argumentée	LOSCH Nathalie	Montpellier
1247 Défavorable	autre	Locatelli Sophie	St clément de Riviere
1249 Favorable	argumentée	PALOC Monique	MONTPELLIER 34
1250 Défavorable	argumentée	HOCDE HENRI	SAINT GELY DU FESC
1251 Défavorable	argumentée	baudry alain	saint-clement-de-tiviere
1252 Défavorable	argumentée	MERCOIRET jacques	Castelnau-le-lez
1253 Défavorable	argumentée	Boivin Bernadette	
1254 Défavorable	argumentée	SELLENET Pierre	30100 Alès
1255 Défavorable	argumentée	Kerkoub Karima	Montpellier
1257 Défavorable	argumentée	Meats Jean Luc	Saint Gély du fesc
1261 Défavorable	argumentée	CHAPAL LAURE	MONTPELLIER
1262 Défavorable		BONNET Stéphanie	CASTRIES
1263 Défavorable	argumentée	Briat laurence	Saint Clément de Rivière
1264 Défavorable	argumentée	Rabadan Joris	Montpellier
1265 Défavorable	argumentée	B Eric	
1266 Défavorable	argumentée	M Elsa	Montferrier
1268 Défavorable	argumentée	Saumade Jean-Luc	

1269	Défavorable	argumentée	manibal véronique	34000 montpellier
1270	Défavorable	argumentée	ROZAIN jany	ST GELY DU FESC
1271	Défavorable	argumentée	D Joelle	
1272	Défavorable	argumentée	Frayssinet Daniel	
1273	Défavorable	argumentée	Boisseau Eric	Montpellier
1274	Défavorable	argumentée	SALOM Michel	Montpellier
1275	Défavorable	argumentée	G Bénédicte	
1276	Défavorable	argumentée	BERTRAND Aliènor	Castelnau le Lez
1277	Défavorable	argumentée	Parent Denise	Grabels
1278	Défavorable	argumentée	Rabadan Olivia	Montpellier
1281	Défavorable	argumentée	Dumas Yanick	Saint Jean de Védas
1282	Défavorable	argumentée	EYNARD Françoise	
1284	Défavorable	argumentée	Luneau Benjamin	Montpellier
1285	Défavorable	argumentée	DAMOUR Dominique	SAINT JEAN DE VEDAS
1286	Défavorable	argumentée	Mutel Elisabeth	
1287	Défavorable	argumentée	Mukambayire Odette	34980 Montferrier
1289	Défavorable	argumentée	B Marc	
1298	Défavorable	argumentée - favorable au PLU	Miclet Gérard	Clapiers
1299	Favorable	argumentée	cause philippe	Montferrier sur lez
1300	Défavorable	argumentée	ANDRIEUX Danielle et Alain	Saint-Clément-de-Rivière
1301	Défavorable	argumentée	courtois pierre	Montpellier
1303	Favorable		METRAL Raphaël	Montpellier
1304	Défavorable	argumentée	GRUSON CHRISTINE	MONTFERRIER SUR LEZ
1305	Défavorable	argumentée	Martin Francis	
1306	Défavorable	argumentée	NOURISSIER Sophie	ST MATHIEU DE TREVIERS
1307	Défavorable	argumentée	MORVAN Annie	34570 SAUSSAN